

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

FRANC DE PORT.

PRATIQUE AVEC SCIENCE.

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIETES D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Deputé du Comté de Richelieu à l'Assemblée Législative,
Licencé diplômé de l'Ecole Impériale d'Agriculture de Grignon, Seine et Oise, France
et du Collège Royal Agricole de Cirencester, Gloucestershire, Angleterre—
Rédacteur de la Revue Agricole et du J. C. Agriculturist—
Membre de la Société Impériale Zoologique
d'acclimatation de Paris &c., &c.*

AVRIL 1865.



SPARGERIE COLLECTA.

BUREAUX A LA BATISSE TOUPIN, PLACE D'ARMES,
MONTREAL.

PROGRES AVEC PRUDENCE.

ABONNEMENT \$1 PAR AN PAYABLE D'AVANCE.

LE SOL, C'EST LA PATRIE; AMELIORER L'UN, C'EST SERVIR L'AUTRE.

LE PLUS PUISSANT ENGRAIS, C'EST LA SUEUR VOLONTAIRE DE L'HOMME LIBRE.

REVUE AGRICOLE.

AVRIL.

SOMMAIRE:—Partie Officielle.—Assemblée de la Chambre d'Agriculture le 8 Mars 1866—Election des membres et des officiers—Expression de regrets du décès de MM. Turcotte et Casgrain—Patronage de la Chambre accordé au *Traité d'Agriculture Pratique* publié par la Direction de la Revue Agricole—Rapport du secrétaire sur l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne—Octroi de \$200 pour l'établissement d'une pépinière à Deschambault par les sœurs de Charité—Fondation de bourses pour les cours agricoles de l'Université McGill—Autorisation continuée à la société d'Agriculture de Montmagny d'accumuler son octroi annuel—Comités de Médagny, Beauco, Dorchester, Compton et Huntingdon demandant l'organisation de nouvelles sociétés—Election contestée de Wolfe—Pétitions de Verchères No. 2, Champlain, Charlevoix No. 1 et Québec—Election contestée de Drummond No. 1.—La prochaine Exposition Provinciale à Montréal—Nomination d'un comité spécial—Choix du terrain—Comité spécial de la "Revue Agricole"—Pétition à son Excellence demandant du soustraire à l'impôt de l'acclise le tabac roulé canadien—Tableau de la réorganisation des Sociétés d'Agriculture pour l'année 1866—Rapport du secrétaire sur l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne—Personnel—Matières enseignées—Programme des cours—Chimie—Art vétérinaire et zootechnie—Législation rurale—Occupations de la Journée—Règlements—Brevets de capacité—Cahiers d'honneur—Comptabilité—Constructions—Ecurie—Vacherie—Bergerie—Porcherie—Dépôt d'instruments aratoires—L'Ecole d'Agriculture—Ateliers—Bourses—Rapport trimestriel—**Partie non-Officielle.**—L'Exposition Agricole provinciale de Montréal—L'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne—Le journalisme agricole au Canada—Le *Unité Canadien*.—**Travaux de la Ferme.**—Batiments de ferme—Cave—Glacière—Pâturage—Prairie—Main-d'œuvre—Instruments—Clotures—Les labours du printemps—Les semailles—Une terre riche doit-elle porter plus de semences—Un épais semis étouffe les mauvaises herbes—Egoutement des terres en culture—Culture des plantes sacrées.—**Animaux de la Ferme.**—Le Rocher pendant le mois d'Avril—Vacherie—Ecurie—Bergerie—Porcherie—Basse-Cour—Du régime des chevaux à l'écurie—Du régime des chevaux en voyage—Description et traitement des maladies les plus ordinaires aux chevaux en Canada—La Gourme, par Fénelon, Elève d'Alfort.—**Le Jardin et les Fleurs.**—Travaux du mois d'Avril—Le Verger et la Pépinière—Transplantation—Semis—Greffage—Pomiers—Légumes—L'agrais—Les potagers—Couches chaudes—Couches froides—Engrais—Asperges—Choux et choux-fleurs—Carottes—Concombres—Laitues—Navets—Oignons—Pois—Radicis—Rhubarbe—Fruits—Fraisiers—Vignes—Le parterre et les gazons—Bordures—Serres—Fleurs annuelles—Cactus.

Partie Officielle.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA,
Québec, 8 Mars 1865.

PRÉSENTS :



MESSIEURS Dr. Beaubien, T. E. Campbell, O. Duval, U. Tessier, J. C. Taché, Révd. F. Pilote et Révd. J. Langevin.

M. le Président prend le fauteuil. L'avis officiel du ministre d'agriculture, indiquant le résultat des élections des membres de la Chambre pour les années 1865-66, ainsi que la nomination de J. O. Beaubien, *éc.*, de Montmagny, en remplacement de O. E. Casgrain, *éc.*, décédé, est lu. La Chambre procède ensuite à l'élection d'un Président et d'un Vice-Président.

Le Secrétaire fait lecture d'une lettre de l'Hon. L. V. Sicotte, expliquant que ses devoirs officiels l'empêchaient de se rendre à cette assemblée.

Sur motion de l'Hon. U. J. Tessier, M. le Major Campbell a été réélu à l'unanimité Président de la Chambre d'Agriculture pour l'année courante.

Sur motion de l'Hon. U. J. Tessier, M. le Dr. Beaubien, de Montmagny, a été élu Vice-Président.

Proposé par M. Taché, secondé par M. Langevin et résolu :

Cette Chambre saisit cette première

occasion qui lui est offerte, pour exprimer le regret profond qu'elle ressent de la mort de deux de ses membres, M. O. E. Casgrain et l'Hon. J. E. Turcotte. Désirant donner aux familles de ces deux collègues défunts une preuve de l'estime et de l'amitié qui liaient leurs chefs regrettés aux membres de cette Chambre, M. le Président est par la présente décision, chargé de se faire auprès d'elle, l'interprète des sentiments qu'il sait si bien partager.

M. Perrault, rédacteur de la "Revue Agricole," demande la permission d'insérer en tête d'une nouvelle édition du petit "*Traité d'Agriculture pratique, par J. F. Perrault, ancien Prothonotaire de la Cour du Banc du Roi à Québec,*" les mots : "*Publié sous le patronage de la Chambre d'Agriculture.*" Ce privilège est accordé.

Après avoir discuté préalablement plusieurs sujets, la Chambre s'ajourne à ce soir à sept heures et demie au même lieu.

SEANCE DU SOIR, 7½ h. P.M.

Présents:—MM. Beaubien, Campbell, Duval, Taché, Tessier, Langevin et Pilote.

Le Secrétaire fait la lecture d'un rapport détaillé sur une visite qu'il fit, par ordre du Président de cette Chambre, à l'Ecole Agricole de Ste.-Anne. Ce rapport est reçu et approuvé et il est ordonné qu'il soit publié dans la "Revue Agricole."

Lecture d'une pétition des Sœurs de Charité de D'Eschambault demandant de l'aide pour l'encouragement de la culture d'arbres fruitiers.

M. Taché propose, secondé par l'abbé Langevin :

Que, comme marque d'approbation de l'entreprise faite par l'établissement des Sœurs de Charité de D'Eschambault de former sur leur terre un verger et une pépinière, et récompenser l'initiative prise par ces dames religieuses d'accoutumer leurs élèves aux occupations d'une fermière, la Chambre leur accorde à titre d'aide et d'encouragement la somme de \$200, à prendre sur les fonds maintenant disponibles.— Adoptée.

Pétitions des comtés de Verchères, Champlain et Québec, au sujet de la "Revue Agricole." Considération remise à demain.

Pétition de l'Université McGill, exposant qu'il y a un cours d'agriculture dans cette institution et demandant le bénéfice de demi-bourses.

Résolu.—Que la somme de \$100 soit mise à la disposition du Président de cette Chambre pour la création de bourses pour les cours agricole de l'Université McGill.

Lecture d'une lettre de A. Murray, écrivain, Secrétaire du "Montreal Fish and game protection club," demandant la coopération de cette Chambre pour l'exécution de ses réglemens.

Résolu.—Quo ces réglemens soient publiés dans la "Revue Agricole et Lower Canada Agriculturist."

Après avoir discuté plusieurs sujets, la chambre s'ajourne à demain matin, à neuf heures, A. M., au même lieu.

9 Mars 1865.

SÉANCE DU MATIN, 9 h: A.M.

Présents:—MM. Beaubien, Campbell, Duval, Taché, Tessier, Langevin et Pilote.

Résolu.—Que la société d'agriculture du Comté de Montmagny, soit autorisée à continuer d'accumuler, pour l'achat d'une ferme-modèle, les deniers alloués à cette société. La présente résolution n'affectera en aucune manière celle qui a été adoptée par cette Chambre à sa séance du 11 mars 1863.

Pétition de plusieurs personnes du comté de Mégantic, demandant la formation d'une troisième subdivision des sociétés d'agriculture de ce comté. Cette pétition est refusée, la loi ne permettant la formation que de deux sociétés dans un même Comté.

Pétition du comté de Beauce, demandant la permission de former une seconde société

d'agriculture dans ce comté; Refusée, la Chambre, d'après information, ne croyant pas la chose utile dans les circonstances actuelles.

Pétition du Comté de Dorchester, demandant la permission de former une seconde société d'agriculture dans ce comté; ordonné que copie de cette requête soit envoyée à la société existante pour connaître les objections qu'elle pourrait avoir contre ce changement.

Pétition du Comté de Compton, demandant la permission de former une seconde société d'agriculture dans ce comté; refusée, la Chambre, après information, ne croyant pas la chose utile dans les circonstances actuelles.

Pétition du Comté de Huntingdon, demandant la permission de former une seconde société dans ce comté, ordonné; qu'une copie de cette requête soit envoyée à la société existante, pour connaître les objections qu'elle pourrait avoir contre ce changement.

La chambre s'ajourne à 12½ h. P.M., au même lieu.

SÉANCE DE 12½ h. P.M.

Présents:—L'Hon. Ministre d'agriculture, MM. Beaubien, Campbell, Duval, Taché, Tessier, Langevin et Pilote.

Lecture de certains documents ayant rapport à l'élection contestée de la société d'agriculture du comté de Wolfe.

Après avoir discuté cette question il a été résolu:—Que dans l'opinion de cette Chambre, l'élection des officiers d'une société d'agriculture doit avoir lieu durant le seul et même jour pour lequel elle a été convoquée, et qu'appliquant cette règle d'interprétation du Statut à l'élection contestée du Comté de Wolfe, les candidats qui ont obtenu la majorité des voix le jour fixé pour l'élection sont les officiers légalement élus de cette société.

Pétition de la société d'agriculture No. 2 du Comté de Verchères, demandant la permission d'employer la souscription de ses membres à l'achat de graines de semences.— Accordée.

De la même, demandant la permission d'employer partie de l'octroi à donner des primes pour les terres les mieux cultivées, au lieu d'une exposition d'animaux.— Accordée.

Pétition de la société d'agriculture No. 1 du Comté de Charlevoix, demandant la permission d'employer partie de ses fonds à l'achat de plâtre, graine de semences, etc.— Accordée.

Pétitions des sociétés d'agriculture des Comtés de Champlain et No. 2. de Verchères, demandant l'exemption de payer \$20 pour souscriptions à la "Revue Agricole" et la permission de souscrire à la "Gazette des Campagnes.

Résolu,—Que les sociétés d'agriculture de Champlain et Verchères No. 2, vu leur refus de recevoir à l'avenir les 20 copies de la "Revue Agricole," elles soient informées qu'à l'avenir, elles seront tenues de faire insérer toutes leurs annonces dans la "Revue Agricole," journal officiel adopté par la Chambre d'Agriculture, suivant le taux fixé par la Chambre en conformité à la section 16, chap. 32 des Statuts Refondus du Canada.

Lecture d'une résolution de la société d'agriculture de la cité de Québec, protestant contre la retenue de \$20 faite par cette Chambre pour souscriptions à la "Revue Agricole" et au "Lower-Canada Agriculturist."

Résolu,—Qu'avant de faire droit à la plainte de la société d'agriculture de la cité de Québec, cette société soit prévenue que la loi (sec. 77 et 81 du statut) exige l'approbation préalable de la chambre pour aucun emploi de fonds, à défaut d'exposition, et que si la société a l'intention de ne pas tenir d'exposition, elle donne les raisons qui la portent à s'en dispenser.

Lecture de lettres du Rév. F. Pilote soumettant plusieurs formules pour les rapports mensuels des élèves demi-boursiers de l'école de Ste. Anne à cette chambre, et demandant de faire le choix de l'une de ces formules. La chambre décide de prendre la formule marquée, no. 2.

Lecture d'une lettre, de Mr. R. A. Watts, ex-secrétaire de la société no. 1, du Comté de Drummond, au sujet de l'élection des officiers et directeurs de cette société pour l'année 1865. Ordonné que le secrétaire de cette Chambre soit chargé d'écrire à Mr. Watts pour avoir tous les papiers et documents relatifs à cette élection.

La Chambre d'Agriculture conjointement avec Mr. Chamberlin, président de la chambre des arts et manufactures se forme en conseil de l'Association Agricole du Bas-Canada.

Il est résolu, à l'unanimité, que la prochaine exposition provinciale agricole et industrielle aura lieu en la cité de Montréal le 19, 20, 21 et 22 septembre prochain.

Résolu,—Que la Chambre des arts et manufactures met à la disposition du conseil de l'Association Agricole et de la Cham-

bre d'Agriculture, pour les fins de l'exposition, le palais d'industrie avec tout le terrain en dépendant.

Résolu,—Que toutes les recettes des entrées et autre source de revenu de l'exposition, seront versées entre les mains du secrétaire-trésorier de la Chambre d'Agriculture, pour faire face aux dépenses de l'exposition.

Résolu,—Qu'un comité chargé de la direction et de l'administration de l'exposition soit autorisé à préparer toutes instructions nécessaires pour le comité local et pour la gouverne des membres du comité.

Résolu,—Que la direction et l'administration de tout ce qui concerne l'exposition du Bas-Canada soient laissées et confiées à un comité composé des Messieurs suivants, savoir: B. Chamberlin, éc., président de la Chambre des arts et manufactures. H. Bulmer, éc., vice-président, Major Campbell, président de la Chambre d'Agriculture, Hon. P. O. Chauveau, et l'Honble. U. Archambault.

Résolu,—Que son Excellence le Gouverneur-Général soit prié de vouloir bien honorer de sa présence, l'exposition provinciale en septembre prochain.

Le conseil de l'Association Agricole au Bas-Canada s'ajourne *sine die*.

La Chambre d'Agriculture s'ajourne à ce soir à 7½ P.M., au même lieu.

SÉANCE DU SOIR, 7½h. P.M.

Présents:—MM. Beaubien, Campbell, Duval, Taché, Tessier, Langevin et Pilote.

Résolu,—Qu'un comité composé de MM. Campbell et Archambault soit nommé pour faire et préparer la liste des prix qui seront offerts dans le département agricole à l'exposition provinciale en septembre prochain.

Résolu,—Que la Chambre d'Agriculture alloue sur ses fonds une somme de \$4000 pour l'exposition provinciale à Montréal, à la condition que la corporation de la cité de Montréal devra contribuer \$4000 ce qui, avec la recette des entrées et des billets d'admission, devra couvrir toutes les dépenses, et la Chambre ne se tiendra responsable pour aucune autre somme additionnelle.

Le secrétaire fait lecture d'une dépêche télégraphique du Rev. J. V. Arraud, procureur du séminaire de St. Sulpice à Montréal, annonçant que les Messieurs du séminaire ont bien voulu mettre à la disposition de cette chambre, pour y tenir la prochaine exposition provinciale, une partie du terrain de la "ferme des prêtres" faisant face sur la rue Guy.

Après une longue discussion sur les affaires de la "Revue Agricole," M. Taché secondé par M. Duval fait motion : Qu'un comité composé de MM. Campbell, Sicotte, Chauveau, Langevin et Taché soit nommé pour examiner toutes les questions qui se rattachent à la publication de la "Revue Agricole" et du "Lower Canada Agriculturist," et faire rapport des changements et améliorations qu'il serait possible d'introduire dans la direction, la rédaction et l'administration de ces deux journaux. Adopté.

Résolu.—Qu'il soit adressé, par M. le Président de la Chambre d'Agriculture, une pétition à Son Excellence, demandant de soustraire à l'impôt le l'acis le tabac roulé de provenance canadienne.

Et la Chambre s'ajourne.

(Par ordre),

GEORGES LECLERE,
Secrétaire C. A. B. C.

Copie de la requête du président de la Chambre d'Agriculture à Son Excellence le Gouverneur au sujet de l'impôt de l'acis sur le tabac canadien.

A Son Excellence, le Très-Honorable Charles Stanley Vicomte Monck, Gouverneur-Général des possessions britanniques de l'Amérique du Nord, etc.

T. E. Campbell, président de la Chambre d'Agriculture de la province du Bas-Canada expose humblement à Votre Excellence en conseil.

Que le neuvième jour du mois de mars de l'année 1865, il, aurait été chargé, en vertu d'une résolution adoptée par la dite Chambre d'Agriculture, siégeant à Québec, de présenter à Votre Excellence au nom de la dite Chambre, une requête pour demander à Votre Excellence de faire accepter des mesures pour soustraire à l'impôt de l'acis le tabac roulé de provenance canadienne.

Que Votre requérant a lieu de croire qu'un tel changement serait très-avantageux à la classe agricole.

En conséquence, Votre dit requérant, en sa dite qualité, conlut humblement qu'il plaise à Votre Excellence de prendre en sa favorable considération les conclusions de sa présente requête.

Et votre requérant ne cessera de prier.

(Signé)

T. E. CAMPBELL.
Prés. C. A. B. C.
GEORGES LECLERE,
Sec. C. A. B. C.

RAPPORT DU SECRETAIRE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA SUR L'ECOLE AGRICOLE DE STE. ANNE.

Monsieur le Président,

CONFORMEMENT à l'ordre que j'en ai reçu de vous, je me suis rendu à Ste. Anne, le 23 janvier écoulé, et j'ai maintenant, sur ma visite, l'honneur de vous faire rapport, que :

La ferme du Collège Ste. Anne est très avantageusement située entre la ligne du chemin de fer du Grand Tronc et le fleuve, occupant une superficie d'à peu près cent soixante et dix-sept arpents. Elle se trouve partagée en deux parties égales par un monticule couvert de beaux sapins, au milieu desquels se trouve coquettement assis le magnifique collège de Ste. Anne, avec ses nombreuses dépendances, ses vergers, ses jardins, et une bonne partie du village. En arrière du village se trouvent les constructions de la ferme, consistant en une grange avec étables, une cave à légumes avec fénil au-dessus pouvant contenir 150 charges de foin, l'ancienne et la nouvelle porcherie, une laiterie et deux maisons pour les employés de la ferme. En temps et lieu j'aurai occasion de parler en détail de chacune de ces constructions.

PERSONEL DE L'ECOLE.

Supérieur.....	Messire A. PELLETIER.
Directeur.....	} Rév. F. X. METHOT.
Professeur d'arithmétique agricole.....	
Professeur d'arpentage..	
Professeur d'agriculture.	} J. SCHMOUTH.
" de chimie agricole....	
" de comptabilité agricole..	
" de Français..	} Rév. F. PILOT.
Econome et professeur adjoint.....	
Professeur d'art vétérinaire, D F. L. TÊTU.	} F. DEGUISE, N. P.
" de droit rural....	
Maître de discipline.....	L. PARANT.
Chef de pratique.....	P. MALONT.
Maître d'atelier.....	W. LACROIX.

MATIERES ENSEIGNEES.

Jusqu'en 1863 des circonstances particulières avaient empêché l'École de Ste. Anne de donner autre chose que le cours d'agriculture proprement dit, de botanique, de physique et de chimie agricole, mais en 1863, grâce à la générosité de deux éminents hommes de profession, Messieurs Dr. Tétu, de la Rivière Ouelle, et F. De-guise, écuyer, N. P., de Ste. Anne, l'école a pu ajouter deux nouveaux cours d'une

grande importance, l'un pour l'art vétérinaire, l'autre pour le droit rural. Ces deux cours ont été préparés avec un très grand soin par ces deux messieurs et sont suivis avec beaucoup d'intérêt par les élèves. Quelque temps après mon départ on devait tuer un vieux cheval, acheté tout exprès, pour en faire la dissection et donner aux élèves un cours pratique de l'anatomie et de la physiologie du cheval.

PROGRAMME DES COURS.

ES matières enseignées pendant les deux années sont comme suit :

Pour le cours d'agriculture par M. J. Schmouth. La physique agricole, comprenant l'étude de l'air atmosphérique, son influence sur la végétation, la climatologie, les causes qui modifient la température de l'air, l'étude du thermomètre et du baromètre, l'influence de la chaleur sur la végétation, etc.

La chimie agricole.

Comprenant la composition chimique des végétaux, le principe gélatineux des fruits, le sucre, l'alcool, l'amidon, les substances minérales trouvées dans les végétaux. Des matières propres à servir d'engrais, décomposition des matières organiques, engrais animaux, amendement par le mélange des terres, nombreuses expériences d'analyses de plusieurs sortes de terres, etc.

Théorie des assolements, des sols, assainissement par des fossés et par *drainage*, instruments aratoires, défrichements des bois et forêts, économie rurale, des plantes cultivées et beaucoup d'autres détails trop longs à énumérer.

Le même professeur a aussi fait un cours de grammaire française au moyen d'exercices oraux pour préparer tous les élèves à la composition. L'arithmétique agricole reçoit également sa part d'enseignement et avec elle des notions de géométrie pratique, tel que l'évaluation des surfaces, les plants solides, le cubage, l'arpentage et le nivellement, cette dernière partie étant démontrée par des exercices de mesurage dans les champs. On comprend facilement les avantages de ce cours, sans autres commentaires.

Cours d'art vétérinaire ou de Zootechnie par M. le Dr. Tetu.

Ce cours commencé en 1863 était d'abord très-élémentaire, mais suffisait néanmoins pour donner aux élèves des notions exactes sur chaque partie des sujets traités. Entre autres choses enseignées on apprend aux

élèves l'étude de l'anatomie des animaux de la ferme, comprenant l'étude des os, des muscles, des organes et des viscères, les principales races de chevaux, les aptitudes de ces diverses races, leur division en cheval de gros trait, de trait léger et de selle; les principales espèces, le cheval type, le cheval pur sang et les marques qui les distinguent, le cheval de course anglais, le Cleveland Bay, le Morgan, le Percheron, le cheval canadien, etc. Les diverses maladies des chevaux, les symptômes qui les caractérisent et le traitement propre à chaque maladie; les défauts de la race chevaline et la manière de les corriger.

Races bovines, anglaises et écossaises.

Caractère du Durham, âge de la race du Durham, caractère du Devon, Ayrshire, Galloway, Race canadienne. Le meilleur croisement pour notre agriculture. La meilleure race pour le lait, pour la boucherie, pour le travail. Races précoces—Reproduction. Analogies des maladies de la race bovine et de la race chevaline.

Principales races ovines.

Caractère du Mérinos, du Leicester, du Cotswold, du Southdown, laquelle mérite la préférence, tonte du mouton, maladies du mouton, etc.

Différentes races de porc.

Croisement, mode le plus économique et le plus profitable d'alimentation. Ce cours se donne en deux ans, vu l'importance, la multiplicité et la variété des sujets qu'il comprend.

Cours de droit rural par F. Deguise, Ecr., N. P.


Ce cours comme le précédent n'a été commencé qu'en 1863, mais il est donné d'une manière assez complète pour ne rien omettre des connaissances légales que doivent connaître les cultivateurs. Entre autres choses il comprend l'étude des contrats, des obligations indiquant la signification du terme, leur essence, les choses à distinguer dans un contrat, leur division, les vices qui peuvent s'y rencontrer, et les conditions obligatoires; les lois qui régissent l'agriculture; passer sur la propriété d'autrui, animaux errants, nuisances sur le terrain d'autrui, mauvaises herbes et pénalité contre celui qui refuse de les détruire, etc. Cours d'eau, fossés et clôtures, l'acte municipal, et tous les détails qui s'y attachent tel que organisation des municipalités, élection des différents officiers, pouvoirs des municipalités, etc., pouvoirs et devoirs des officiers de voirie, rôle d'évaluation, etc., l'acte concernant les maîtres et les serviteurs

dans les cantons ruraux, l'acte concernant la chasse et le gibier, l'acte concernant les poids et mesures, voilà les principaux sujets qui entrent dans ce cours qui, comme le précédent, se donnent en deux ans, en raison des détails nombreux que le professeur est obligé de donner.

Les élèves n'apprennent rien par cœur, les professeurs donnent des lectures sur les différents sujets et les élèves prennent des notes pendant le cours pour aider leur mémoire dans la rédaction de chaque leçon dans un cahier tenu à cet effet, et ces cahiers sont ensuite révisés et corrigés par les professeurs. Une répétition des matières vues pendant la semaine se fait tous les lundis. Tous les quinze jours, les élèves sont obligés de développer une thèse sur un sujet agricole et tous les mois, ils doivent subir un examen.

L'enseignement se complète par l'instruction pratique comprenant l'emploi et la conduite des outils, instruments et machines, l'organisation et l'exécution des principales opérations de l'agriculture, telles que labours, semailles, fenaisons, moissons, récoltes de racines et les soins à donner aux animaux. Les explications et démonstrations sur les manœuvres et procédés sont données, autant que possible, sur le champ même du travail, dans les ateliers, les écuries et les étables. En dehors de l'assolement de la ferme, il y a un champ d'étendue suffisante pour y faire des expériences sur la culture, l'essai des instruments ou acclimatation de nouvelles plantes. C'est un champ d'études où l'on tâche de constater par des expériences, de nouveaux faits agricoles ayant quelque importance pour notre pays.

OCCUPATION DE LA JOURNÉE.

 Le lever se fait à 5 heures, A. M., en été, et à 5.30 en hiver, il est suivi de la prière du matin. Après la prière, les élèves suivent un cours sur l'agriculture; ce cours dure une heure après lequel ils prennent le déjeuner. Après le repas du matin, (pendant l'hiver,) les élèves vont aux bâtiments de la ferme où ils passent leur temps à distribuer l'eau et la nourriture aux animaux. C'est ainsi qu'ils passent en revue l'étable, la vacherie, la bergerie et la porcherie. Ils doivent ici prendre des notes sur la consommation des animaux pour en rendre compte au comptable qui tient un registre à cet effet. Ils y mesurent aussi la quantité de lait donnée par chaque vache et voient comment on en dispose pour le porter au compte de la laiterie. Ils sont

munis d'étrilles et de brosses pour les chevaux et les bêtes à corne et à tour de rôle ils charrient les fumiers dans un endroit réservé à cet effet. Tous sans distinction de famille ou de fortune prennent part aux travaux de la ferme dans la mesure de leurs forces. Des étables, les élèves passent à l'atelier, et là, sous la surveillance du maître ils apprennent l'usage des différents outils dont ils se servent, pour la confection et la réparation des instruments de culture. J'ai été agréablement surpris de voir le talent et le génie déployés par quelques-uns des élèves, et je me plais à reconnaître l'utilité pratique de cette branche de l'enseignement, grâce à laquelle le cultivateur, par l'ouvrage de ses propres mains, se sauvera souvent une dépense assez grande pour la réparation et l'entretien de ses instruments. Les élèves paraissent se prêter avec grâce à l'étude de l'enseignement dans ce département utile et nécessaire. J'ai vu ici des ouvrages en menuiserie qui ne laissent rien à désirer tant sous le rapport du fini que sous celui du poli et des proportions.

Le repas du midi est donné aux animaux par les hommes de la ferme, mais il a été préparé, mesuré et ordonné par les élèves. Des ateliers, les élèves vont prendre leur repas et celui-ci est suivi d'une heure de récréation pendant laquelle les élèves se réunissent à l'école pour s'y amuser sous la surveillance du professeur de discipline. Quand ils le préfèrent, ils font des excursions ou promenades dans la campagne, mais jamais sans surveillance. Ces promenades leur donnent l'occasion de faire des études et des comparaisons sur les différentes cultures des terres avoisinantes et c'est alors qu'ils comprennent la différence entre une culture de routine et la culture guidée par l'expérience et appuyée sur des principes scientifiques.

La récréation du midi est suivie d'une heure d'étude, pendant laquelle les élèves s'occupent à la rédaction des notes qu'ils ont prises pendant le cours; ils s'occupent aussi de la lecture de quelque ouvrage qui traite spécialement d'agriculture et qu'ils se procurent à la bibliothèque de l'école qui compte près de 300 volumes. L'étude est suivie d'un cours sur l'agriculture, puis les élèves se rendent aux bâtiments pour préparer et donner le repas du soir aux animaux des différents départements de la ferme. Ils apprennent ici à faire des litières convenables et à disposer des animaux avec sécurité pendant la nuit. Pendant les deux heures consacrées à ce travail, on s'occupe à

couper la paille et le foin ainsi que les racines destinées à la nourriture des animaux. On prend encore ici les notes nécessaires au comptable, puis on va prendre le souper.

Le souper en été est suivi d'un cours d'horticulture pratique, et en hiver de récréation, laquelle est suivie de la prière du soir, après laquelle il y a un cours de trois quarts d'heure suivi du coucher qui a lieu à neuf heures.

Les élèves sont partagés en deux divisions, et travaillent une demi journée chacun, tous les jours, par relevée, en hiver comme en été moins les heures de cours; ainsi, quand la première division est à l'étude l'avant-midi de 7 à 11½ heures, la seconde division est aux bâtiments ou à l'atelier pendant l'hiver et aux champs pendant l'été et *vice-versa* pour l'après-midi. Toutes les semaines, les rôles sont changés afin que chaque division supporte à son tour la chaleur du jour. Les jours de dimanche et de fêtes, le lever se fait à 5¾ heures, et il n'y a d'étude que le soir après la prière. Ces jours-là, les élèves catholiques assistent à tous les offices religieux, et en outre, ils ont un cours d'enseignement religieux d'une heure. Le tableau suivant fera voir, en résumé, les mouvements de l'école pendant la journée.

JOURS OUVRIERS.

Lever	5 h. A. M.
Prière.....	5.20 "
Cours	5.30 "
Déjeuner.....	6.30 "
Étude—Étables.....	7.00 "
Récréation.....	9.00 "
Étude—Ateliers.....	9.30 "
Dîner.....	11.30 "
Cours (en hiver 5.30.)	1.00 P. M.
Étude (en hiver 1.00h)	2.00 "
Récréation (en hiver 3.00h.) ..	4.00 "
Étude (en hiver 3.30h)	4.30 "
Souper	6.30 "
Horticulture pratique.....	7.00 "
Prière et chapelet	8.00 "
Cours	8.15 "
Coucher.....	9.00 "

DIMANCHES ET FÊTES.

Lever	5.45 A. M.
Prière	6.15 "
Messe et Vêpres à la paroisse ..	
Catéchisme.....	5.00 P. M.
Chapelet et Lecture spirituelle.	6.00 "
Étude.....	8.15 "
Coucher	9.00 "

RÈGLEMENTS.

Le cours d'étude est de deux ans, pourvu qu'en entrant les élèves soient assez instruits dans la langue française et le calcul, autrement, ils devront s'attendre à une troisième année d'étude. Les conditions d'admission des aspirants sont : 1° présenter les meilleurs témoignages de moralité et de caractère ; 2° avoir au moins seize ans ; 3° savoir lire et écrire le français et les quatre premières règles de l'arithmétique. La condition des témoignages de moralité est de rigueur, rien ne peut en dispenser.

Les élèves doivent être respectueux, soumis et polis envers leurs supérieurs.

Ils doivent éviter le bruit dans les ateliers pour ne pas déranger ceux qui sont à l'étude.

Le Directeur reçoit des professeurs les notes qu'ils font sur les études des élèves et tous les trois mois, il en envoie un bulletin aux parents des élèves. Un bulletin de tous les mois est aussi envoyé à la Chambre d'Agriculture.

Chaque élève doit sans murmurer, se rendre au poste qui lui est assigné et faire le travail qui lui est recommandé. Ils doivent éviter toute familiarité avec les hommes de la ferme.

Il leur est expressément défendu de fréquenter les jeunes gens du village.

Ils écrivent à leurs parents aussi souvent qu'ils le veulent, mais régulièrement le premier dimanche de chaque mois. Ils ne doivent correspondre qu'avec leurs parents ou des personnes désignées nominativement par eux.

Toute lettre doit être affranchie et contresignée sur l'enveloppe, sans quoi, elle est sujette à être ouverte ou refusée.

En cas de maladie, ils ont la permission de séjourner à la maison de pension, mais en aucun cas ils ne doivent avoir de communication avec les écoliers et les jeunes gens du village.

La pipe sans être strictement défendue est expressément interdite dans les bâtiments de la ferme ainsi que dans les ateliers et dortoirs, en un mot partout où la prudence l'exige.

BREVETS DE CAPACITÉ.

Au commencement de chaque semaine, le Directeur interroge les élèves sur les matières qui ont fait le sujet du cours d'agriculture pendant la semaine précédente, cet examen a aussi lieu tous les semestres et ils ont pour objet de faire juger si les élèves ont les connaissances requises pour obtenir

un brevet de capacité à la fin du cours d'agriculture.

Personne n'est admis comme candidat au Brevet de Capacité, sans avoir obtenu la note *Bien* à tous ses examens; ceux qui manquent un ou deux examens ou obtiennent une note moindre que *Bien* ont la facilité de les reprendre. Les élèves heureux dans leurs six examens ont encore trois mois pour développer un plan de culture qu'ils raisonnent en présence d'un Comité de Professeurs. Le succès complet dans cette dernière épreuve leur assure le *Brevet de Capacité Agricole*.

CAHIERS D'HONNEUR.

Pour donner de l'émulation aux élèves et les stimuler à bien faire et à penser par eux mêmes, en même temps afin de voir jusqu'à quel point ils ont profité de leurs études et de leurs lectures, la direction a eu l'heureuse idée de créer le *Cahier d'honneur*. Dans ce cahier les élèves sont obligés de faire des compositions sur des sujets agricoles, sans le secours de livres ou de cahiers et sous la surveillance du Professeur. La composition étant finie au temps assigné, qui est ordinairement de deux heures, elle est remise au Professeur qui la corrige d'après les règles suivantes: Chaque composition représente 16 points et toutes celles qui n'atteignent point ce nombre sont exclues du cahier d'honneur. J'ai vu ce cahier, j'ai même lu quelques unes des compositions qui m'ont paru bien rédigées et surtout bien raisonnées. Pour donner une idée des sujets qui y ont été traités, j'ai cru devoir insérer dans ce rapport le tableau suivant indiquant le sujet traité dans la composition, la date de son insertion dans le cahier et le nom de son auteur.

- 1° 1863. Lettre à un confrère absent à l'occasion de la fête de St. Isidore, patron de l'école d'agriculture de Ste. Anne.—Auguste Fafard, élève de deuxième année.
- 2° 1864. Sur l'importance de l'engrais en agriculture.—Clovis Roy, élève de deuxième année.
- 3° Mode d'action de la chaux sur la végétation.—Joseph Parant, élève de deuxième année.
- 4° Emploi du sel marin en agriculture comme engrais et comme amendement.—Auguste Fafard, élève de deuxième année.
- 5° Sur quelques plantes qui peuvent se succéder à elles mêmes sans inconvénients pendant plusieurs années.—


Onésime Canac Marquis, élève de 1re année.

- 6° Sur la manière de construire les drains verticaux.—Auguste Fafard, élève de deuxième année.
- 7° Sur la direction qu'on doit donner aux tuyaux de drainage.—Clovis Roy, élève de deuxième année.
- 8° Sur l'avantage qu'on retire du dessèchement des marais.—Joseph Parant, élève de deuxième année.
- 9° Sur les conditions que doit remplir un bon drainage. Silvio Michaud, élève de 1re année.
- 10° Sur la manière dont le drainage réchauffe le sol.—Onésime Canac Marquis élève de 1re année.
- 11° Comment l'eau qui est à la surface d'un champ peut arriver jusqu'aux drains en traversant une couche de terre épaisse de 3 à 3½ pieds.—Clovis Roy, élève de deuxième année.
- 12° Sur la manière d'agir pour établir plusieurs drains verticaux à côté les uns des autres.—David Guérin, élève de deuxième année.
- 13° Sur la manière dont le drainage facilite la circulation de l'air.—Clovis Roy élève de deuxième année.
- 14° Sur le mode d'action de l'air dans un sol drainé.—Onésime Cagnac Marquis, élève de 1re année.
- 15° Sur l'avantage du foin haché donné aux vaches.—par le même.
- 16° Sur l'avantage du foin haché donné aux chevaux.—par le même.
- 17° Sur les différents modes de labour.—Onésime Carrier, élève de deuxième année.
- 18° Sur les qualités que doit posséder une bonne charrue.—Silvio Michaud, élève de 1re année.
- 19° Sur le but pour lequel les charrues polysocs ont été inventées.—Auguste Fafard, élève de 1re. année.
- 20° Sur les avantages et les inconvénients des araires et des charues à avant-train —Jos. Roy, élève de deuxième année.
- 21° Sur les avantages des labours profonds —Clovis Roy, élève de deuxième année.
- 22° Sur les circonstances qui peuvent faire varier la profondeur des labours.—Onésime Canac Marquis, élève de 1re année.
- 23° Sur l'inclinaison que doit avoir le labour de terre retournée par la charrue —Auguste Fafard, élève de deuxième année.

- 24° Sur les circonstances qui font varier la direction des raies faites par la charrue.—Silvio Michaud, élève de 1re. année.
- 25° Sur les instruments inventés pour labourer les pentes avec plus de facilité.—David Guérin, élève de deuxième année.
Sur la figure que doit présenter un champ après le labour.—Clovis Roy, élève de deuxième année.
- 27° Sur les avantages et les inconvénients du labour en billons.—Auguste Fafard élève de deuxième année.
- 28° Sur les avantages et les inconvénients que présentent les billons.—Joseph Roy, élève de deuxième année.
- 29° Sur la manière de faire des labours à plat et quelle charrue employer.—Silvio Michaud, élève de 1re année.
- 30° Sur les parties dont se compose la herse —Onésime Canac Marquis, élève de 1re année
- 31° Sur les parties dont se compose le rouleau,—Onésime Carrier, élève de deuxième année.
- 32° Sur la manière d'agir pour faire l'éco-buage.—George Sylvain, élève de 1re. année.

Ce tableau, mieux que tout ce que je pourrais dire sur ce sujet, démontre visiblement le soin et l'attention qu'apporte la direction de l'école de Ste.-Anne à l'enseignement agricole et surtout à l'enseignement de l'agriculture pratique.

COMPTABILITE.

 OUR faciliter la tenue des livres d'une ferme aux élèves, ils tiennent la comptabilité de la ferme sous les yeux du professeur : mais cette comptabilité parfaitement en rapport avec les besoins d'une ferme comme celle du collège Ste.-Anne est trop étendue, trop compliquée et surtout trop longue pour qu'un cultivateur ordinaire, possédant une ferme moyenne, au milieu de travaux incessants d'une culture active et soignée, puisse faire de longues écritures.

Afin d'obvier à ces inconvénients malheureusement trop réels, le professeur a dû se conformer aux idées du temps et présenter, sous un jour assez facile, une chose qui généralement répugne à nos cultivateurs actuels. Voilà pourquoi on a substitué la comptabilité suivante, qui, quoique très-facile à tenir, est néanmoins d'une assez grande exactitude, si elle est bien tenue,

pour montrer les profits et les pertes non seulement sur l'ensemble de leur culture, mais encore sur chaque branche de l'exploitation.

Ainsi, par exemple, ils seront en état de voir si la culture du blé les paie plus que celle de l'orge, de l'avoine, des prairies, etc., si la vacherie les paie plus que la porcherie, la bergerie etc. Cette comptabilité commence invariablement comme celles qui sont plus compliquées, par l'inventaire, base de tout compte régulier. Cette inventaire doit commencer quand tous les grains sont battus, c'est-à-dire vers le 1er mars de chaque année, époque à laquelle le cultivateur peut mieux apprécier la valeur des produits qu'il possède.

La comptabilité proprement dite se compose de deux livres : 1o. d'un *Mémorial ou livre de notes*. 2o. d'un *Livre de caisse*.

Le *Mémorial* est destiné à recevoir par écrit, jour par jour, tous les travaux qui se font sur la ferme. Le tableau suivant fera comprendre la chose de suite :

DATE.	Dr. Aux comptes qui ont reçu.	MEMORIAL.	Cr. Aux comptes qui ont donné.
Sept. 4	Blé.	Une charrue a labouré la pièce de blé No. 5.	Attelages.
7	Blé.	Deux charrues ont achevé de labourer la pièce de blé No. 5.	Attelages.
"	Patates.	Une charrue a labouré la pièce de patates No. 6.	Attelages.
"	Patates.	Donné à la pièce de patates No. 6, 640 voyages, fumier de vache.	Vacherie.

Cet exemple fait voir quelle sera la marche de ce livre. Ainsi l'article mentionné au débit ou du côté gauche est celui qui reçoit le travail pour lequel cet article devra payer une certaine somme à l'article de droite qui fait le travail et qui pour cela devient créancier.

Chaque dimanche ou chaque mois on entrera ces travaux dans les comptes particuliers tenus dans un livre de caisse, dont chaque page sera consacrée à un compte particulier. De cette façon on aura une page pour recevoir le compte du blé avec dépenses et recettes, une autre pour l'avoine, l'orge, les prairies, les légumes, la vacherie, la bergerie, la porcherie, les étables, etc. Le tableau suivant donnera une meilleure idée de la chose :


PIECE DE BLE CONTENANT 00 ARPENTS.

Date	Folio du Mémorial	DEPENSES.	¢	Cts.	Date	Folio du Mémorial	RÉCETTES.	\$	Cts.
1864					1864				
Sept	1	1 homme labour 3 jours @ 0,740	1	20	Sept	1	Récolte 200 minots blé @ 1,200	200	00
"	"	2 chevaux labour. 3 jours @ 1,200	3	60	"	"	Paille provenant @ 0,700.....	000	00
		Total des dépenses.....	\$	4 80			Total des produits.....	\$	000 00
							Total des dépenses.....		4 80
							Le profit net est de.....	\$	000 00

On voit de suite par le tableau qui précède, toute la simplicité et l'exactitude de ce système et c'est ce qui le recommande le plus. D'ailleurs on peut voir à la fin de ce rapport de plus nombreux détails dans un tableau tiré du grand livre en usage dans la comptabilité de la ferme au collège de Ste. Anne.

CONSTRUCTIONS.

Etables.

 A grange avec étable a 120 pieds de long sur 30 pieds de large; elle a vue sur la cour et la ferme du côté du midi. Elle est munie d'un auvent assez large pour abriter les animaux, une partie du fumier, le manège d'une machine à battre etc.

L'étable est trop basse et mal divisée, de construction ancienne, elle ne contient aucune de ces améliorations qu'on trouve dans les constructions modernes de même genre. Ainsi, par exemple, la ventilation est très imparfaite, l'exiguïté du local rend difficile la tenue des animaux dans un état convenable de propreté, les animaux ayant trop de facilité pour se coucher dans leur fumier. Ces inconvénients ici sont parés par les soins assidus et incessants donnés aux animaux par les élèves de l'école.

Une autre construction de 77 pieds sur 30, contigue à celle-ci, sert à la fois de cave à légumes pour l'hiver, et de magasin de fourrage. Les légumes occupent le bas. L'intérieur est recouvert d'un double lambris posé sur les poteaux de la charpente. Le vide est rempli de tan bien foulé pour empêcher les effets de la gelée. Cette cave peut contenir huit mille minots. Le haut est destiné au fourrage.

L'étable de la ferme ne contient pas un grand nombre de sujets; elle en compte 4 à 5 confiés aux soins des écoliers. La ferme à part possède des chevaux de travail, mais ici on s'applique à montrer à l'élève

les soins nécessaires au cheval, la nourriture qui lui convient le mieux, les attentions qu'il réclame et la manière de le dompter. C'est encore ici que l'élève apprend à diagnostiquer les différentes maladies du cheval et le traitement propre à ses maladies, le tout sous la surveillance immédiate du professeur d'art vétérinaire. Dans les moments de loisir les élèves doivent présider au fonctionnement du coupe-paille. Cet instrument est mu à force de bras au moyen d'une manivelle appliquée à un volant (roue-d'air) de 9 pieds de diamètre, qui imprime un mouvement rapide et régulier aux couteaux de la machine. Le foin et la paille hachés tombent dans un tuyau dont l'ouverture est entre l'étable et la vacherie, pour de là être distribués, chaque animal recevant la part qui lui a été désignée.

Vacherie.

La vacherie contient 13 ou 14 sujets placés suivant leur race et le rendement de lait de chacun. Au dessus de l'étable de chaque animal est une carte imprimée indiquant la race, l'âge, la quantité de lait donnée par jours et si c'est un croisement, le degré de pureté de sang de chaque sujet, le tout conforme au registre (Herd Book) tenu à l'école à cet effet. La consommation du lait se fait au collège. Le tableau comparatif que j'ai annexé à ce rapport fait voir que dans un temps donné, avec un nombre moins considérable de vaches, grâce à une alimentation suivie et raisonnée, la production du lait a augmenté dans des proportions très-satisfaisantes.

On tient ici un *Herd Book* ou registre généalogique pour constater l'origine, la généalogie et l'âge des animaux de la vacherie. J'ai cru devoir insérer ici un tableau, tiré de ce livre, afin de donner à la Chambre d'Agriculture, une idée du soin qu'on apporte à la tenue de ce livre :

EXTRAIT DU "HERD BOOK" TENU A L'ECOLE D'AGRICULTURE DE STE.-ANNE.

L'ÉCOSSAISE.

No.	Signalement.	Origine et Sortilo.	SAILLIE.		VELAGÉ.		Lait quantité produit.	OBSERVATIONS.
			Date	Taureau.	Date.	Sexe et destination du veau.		
10.	L'Écossaise pied noir et rouge de race Ayrshire.	Née en Écosse dans le Renfrewshire et importée en Canada en 1863 par M. D. Gilmour. Achetée du Col. Rhodes de Québec en 1860. Livrée à la boucherie le 21 déc. 1864.	1859	De M. Webb de Ste. Foye de la race Ayrshire. Fairly No. 1	1860 18 juillet	Mâle, élové Précoco No. 2, 2 femelles: La Belle No. 1 3. La Douce No. 4. Une encore don-ferme, elle a produit des veaux très-estimés vendus \$5 après \$6 après leur naissance. C'est avec le plus grand regret qu'elle a été livrée à la boucherie parcequ'elle avait cessé subitement, de donner du lait quelques mois après le vêlage, sans maladie apparente.	En 1860 après le vêlage 14 Grosses sur jambes, très-large, remarquable par la grosseur énorme de son pis, Hauteur, 4 pieds 8 pouces. Longueur, 8 pieds 9 pouces. Thorax, 6 pieds 7 pouces. Cette vache a fait l'admiration de tous les visiteurs de la ferme modèle. Par Précoco son premier né dans la ferme, elle a produit des veaux très-estimés vendus \$5 après \$6 après leur naissance. C'est avec le plus grand regret qu'elle a été livrée à la boucherie parcequ'elle avait cessé subitement, de donner du lait quelques mois après le vêlage, sans maladie apparente.	Elle a pesé en viande nette 489 livres, en suif 45 livres, le pis 16 livres, la peau 58 livres.

N. B.—Les vaches âgées de 12 ans ne sont plus saillies, mais livrées à l'engraissement le printemps.

Les vaches de 4 ans qui ne produisent pas une quantité de lait en rapport avec la nourriture qu'elles consomment sont livrées à l'engraissement.

Bergerie.

L'École Agricole de Ste. Anne ne possède pas un grand nombre de sujets dans ce département; mais les sept à huit sujets qui y sont font preuve du jugement qui a présidé à leur choix. Les types sont de cette fameuse race de Leicesters, pour laquelle Mr. Samuel Bessette, de St. Mathias, a remporté le premier prix, au grand concours provincial qui a eu lieu à Sherbrooke en 1862. Les sujets de ce département, quoique en petit nombre, ont attiré mon attention particulière et tout me porte à croire qu'ils reçoivent leur juste part de soins et de sollicitude.

Porcherie.

La porcherie est bâtie sur le plan des meilleurs porcheries en France et en Angleterre, moins le luxe des détails de construction; elle se compose de deux ailes aboutissant à un bâtiment servant de cuisine pour préparer les aliments des porcs. Ce bâtiment a 24 pieds sur 30. L'une des ailes destinée à l'engrais est de 82 pieds sur 24, l'autre destinée à l'élevage et à un poulailler a 93 pieds, celle-ci touche à son autre extrémité à un bâtiment en tout semblable à celui du milieu pour la symétrie de la façade. La hauteur du quarré des ailes est de 5 pieds, celle des deux pavillons des deux extrémités de la façade est de 11 pieds. Toutes ces constructions forment un bel ensemble d'une parfaite régularité, séparant la cour de la ferme d'avec le jardin de la ferme au sud et à l'est. La cuisine ou chambre d'alimentation renferme un fourneau pour cuire les aliments solides et deux réservoirs pour les liquides. Chaque aile est garnie de deux rangées de loges séparées par une longue allée aboutissant à la cuisine. Cette disposition facilite beaucoup la distribution de la nourriture soit pour l'engrais, soit pour l'élevage. A coté de la petite porte de chaque loge se trouve une auge en fer demi-cylindrique d'après le système *Croskill*. Au-dessus de l'auge est un volet qui se pousse contre les porcs quand on veut leur distribuer la nourriture et qui se ramène quand l'auge est pleine. Ce volet est bombé en dedans pour donner plus d'espace à l'animal. Chaque porc à l'engrais a sa loge, l'isolement étant reconnu plus favorable à l'engrais que les repas en commun. Chaque loge offre juste l'espace nécessaire, 6 x 8 pieds, pour que le porc puisse s'y coucher commodément sans pouvoir y prendre trop d'exercice. Peu les porcs d'élevage et les truies-portières on a

construit des loges plus grandes, 8 x 8½ pieds, avec une cour attenante où ils peuvent prendre l'air et l'exercice nécessaires à leur santé et à l'amélioration de leur race. Cette construction qui a coûté \$1284 est sans contredit, la plus parfaite de la ferme, tant sous le rapport de confort, du fini que de l'ensemble des détails. Tout semble avoir été admirablement bien prévu et adapté aux exigences d'une bâtisse de ce genre. Dans ce département j'ai compté 19 sujets à l'engrais, tous de petite race provenant de reproducteurs donnés à l'Ecole de Ste. Anne par les messieurs suivants:—

A. Globenski, écuyer, de Ste. Eustache, un mâle Suffolk; M. le Col. Rhodes, de Québec, un croisé Berkshire; H. N. Patton, de la Pointe Lévis, un sujet provenant d'un reproducteur importé. La totalité des produits de la porcherie est consommée au collège, cette consommation dépasse tous les ans 15,000 livres qui coûtent \$1200 à 8 ou 9 cents la livre.

C'est sans doute en vue d'élever assez de pores pour fournir la quantité de lard nécessaire, que la corporation du collège a apporté tant de soins dans la construction de cette porcherie, qui, si elle était bien montée de races choisies, pourrait devenir une spéculation avantageuse à la ferme en même temps qu'un moyen de propagation dans les paroisses qui l'avoisinent.

Dépôt d'Instruments Aratoires.

La ferme possède encore une bâtisse spécialement construite pour un dépôt d'instruments aratoires perfectionnés. Ce dépôt se compose de tous les instruments de la ferme et de ceux achetés par la Chambre d'Agriculture. Ces instruments sont quelquefois prêtés à des voisins qui veulent en faire l'essai et en juger par eux-mêmes. Ici les cultivateurs de toutes classes ont constamment sous les yeux des modèles qu'ils peuvent acheter après en avoir vu le fonctionnement, ou bien les construire eux-mêmes à meilleur marché. C'est ainsi qu'un Mr. Aubert, cultivateur intelligent de Ste. Anne, a construit une machine à brayer, qui promet de bien faire, et plusieurs autres ont profité de cette collection pour faire le commandement de plusieurs sortes d'instruments aratoires, dont ils auraient ignoré l'existence sans le dépôt d'instruments de l'Ecole Agricole de Ste. Anne. Voici la liste de ces instruments telle que prise sur les lieux:—

Un butoir en fer.

Une houe à cheval.

Deux semoirs à brouette.

Un petit butoir.

Un coupe-paille.

Un poêle avec chaudron pour légumes.

Une charrette à labours profonds.

Une fourche à engerber.

Six fourches assorties.

Modèle d'arrache-souche (modèle Os-saye).

Rouleau Croskill (Grignon).

Un arrache patates.

Une machine à brayer.

Un moulin à beurre.

Deux do do.

Deux charrues Écossaises.

Deux do Américaines.

Une do (Bourassa).

Une do sous-sol.

Deux herses doubles.

Un rouleau St. Germain.

Deux rouleaux de bois.

Un appareil pour cuire les légumes.

Des javelliens.

Un lactomètre, et une foule d'autres d'une moindre importance dont la nomenclature serait trop longue et fastidieuse.

L'Ecole Agricole.

Enfin j'arrive à la dernière construction qui n'est pas la moins importante. Je veux parler de l'Ecole Agricole. C'est un édifice bâti sur un solage de pierre ayant à peu près 60 pieds x 36. Le premier étage se trouve partagé en étude, classe, récréation, musée, et cabinet de chimie agricole, chambre du directeur et bibliothèque. La partie supérieure forme une immense dortoir pouvant recevoir 24 à 30 lits avec leurs accessoires et la cave, grâce à un accident de terrain, a été convertie en atelier de travail. La classe et l'étude sont meublées de bancs et de pupitres, comme dans toutes les maisons d'éducation, et les murs sont tapissés de cartes indiquant les différents systèmes de minéralogie, d'astronomie, de physiologie végétale, indiquant la formation des plantes depuis leurs premières fibres jusqu'au développement complet. La salle de récréation a aussi ses cartes particulières, de cette façon l'élève a toujours sous les yeux des objets qui lui rappellent sans cesse l'objet qu'il s'est proposé en venant à l'Ecole de Ste. Anne.

Le musée contient une foule de choses se rattachant à la culture et s'est enrichi dernièrement de plusieurs échantillons de céréales récoltées sur la ferme ou dans le champ d'étude, plusieurs beaux échantillons de minéral de cuivre; enfin divers produits agricoles ou manufacturés dus à la

générosité d'amis dévoués à l'institution. Le cabinet de chimie agricole contient les différents appareils pour l'analyse des terres, tels que acide, sels, réactif, cornues, bains-maris pour évaporation, mesureurs gradués, balances, etc. La bibliothèque qui se trouve dans la chambre du directeur contient à peu près 300 vols., dont quelques-uns sont des plus importants et des plus utiles; les élèves ont accès à la bibliothèque et peuvent y emprunter un livre, à la condition d'inscrire leurs noms sur un registre tenu à cet effet.

Ateliers.

Les ateliers occupent le rez-de-chaussée de la maison; ils sont très bien éclairés et contiennent les instruments et outils strictement nécessaires, mais en trop petit nombre pour occuper tous les élèves, ce qui est très regrettable, vu l'importance de l'enseignement donné dans ce département. En effet le but des ateliers est d'apprendre aux élèves qui ont du goût pour la mécanique agricole, l'usage des outils dont ils peuvent se servir pour fabriquer les instruments les plus ordinaires, qu'un cultivateur adroit aime à faire de ses propres mains. C'est aussi un moyen d'instruction qui met l'élève dans l'obligation de bien comprendre le mécanisme et toutes les proportions des instruments qu'il voudra construire et dont il voudra se servir. Grâce aux connaissances pratiques qu'il aura puisées dans les ateliers, l'élève devenu cultivateur, sera plus en état d'acheter et de choisir ses propres instruments de culture, et de mieux juger si toutes les parties qui les composent sont en rapport avec la force voulue. Je pourrais multiplier à l'infini les exemples d'application des principes appris dans ce département, depuis le simple levier jusqu'aux complications admirables de ces étonnantes et nombreuses machines agricoles enfantées par le génie pour donner à l'homme des moyens puissants de succès dans l'exploitation des ressources du sol.

Bourses.

Il ne me reste plus maintenant, M. le Président, qu'à vous parler des bourses créées par la Chambre d'Agriculture en faveur de l'Ecole de Ste. Anne. Vous vous rappelez qu'à sa séance du 13 décembre 1863, la Chambre d'Agriculture, pénétrée de l'importance et de la nécessité de l'éducation agricole, vota une somme de \$1000 pour la création de 20 demi-bourses pour correspondre aux 20 districts judiciaires du Bas-Canada. Des circulaires furent

adressées aux présidents de toutes les sociétés d'agriculture du Bas-Canada, leur expliquant la nature de la chose et leur demandant de vouloir bien faire le choix de quelque sujet dans leur arrondissement pour profiter des avantages offerts par la Chambre d'Agriculture. Malheureusement, on n'a pas compris l'intention et l'esprit de cette mesure, et l'apathie s'en mêlant, la Chambre d'Agriculture s'est vue dans l'obligation de faire ce choix elle-même. Malgré toute la diligence possible et de nombreux efforts pour s'assurer les 20 sujets voulus, je regrette d'être forcé de dire que lors de ma visite, 15 seulement suivaient le cours de l'école. Et pourtant dans un pays comme celui-ci, on devrait comprendre l'importance d'instruire la classe agricole. En effet, dans ce pays, où cette classe représente pour le moins les deux tiers de la population, et où elle possède de vastes étendues de terre, la culture se fait le plus souvent par routine. Combien de cultivateurs qui, par le manque de connaissances comme celles qu'on donne à l'école de Ste. Anne, perdent les bénéfices qu'ils pourraient retirer du fruit de leurs labeurs. Plus on approfondira la science de l'agriculture, plus on se convaincra des avantages qu'elle donnera au cultivateur, et quelle que soit la somme de ses connaissances pratiques, sa culture sera toujours meilleure quand elle sera appuyée sur une théorie raisonnée et éprouvée par de longues années d'expérience. De là, la nécessité d'institutions comme celles de Ste. Anne, pour enseigner à nos fils de cultivateurs, cette science si nécessaire pour les guider dans la plus belle, la plus utile et la plus noble des vocations. Honneur donc et remerciements à la corporation du collège de Ste. Anne, qui n'a reculé devant aucun sacrifice pécuniaire, pour fonder un établissement aussi utile et si éminemment patriotique. Elle a parfaitement compris la vérité de cette parole: "*Le sol, c'est la patrie, améliorer l'un, c'est servir l'autre.*" Espérons donc qu'elle recevra du pays l'encouragement qu'elle mérite, et ça sera la meilleure récompense qu'elle puisse attendre.

Je n'ai pas besoin de faire ici de pompeux éloges en faveur de cette institution, le simple exposé que j'ai fait dans ce rapport parle assez éloquemment en sa faveur, pour me dispenser de faire ici l'étalage de phrases banales, qui ne portent avec elles aucune conviction.

Le défaut d'espace nous force à remettre la suite au prochain numéro.

TABLEAU DE L'ORGANISATION DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA POUR 1865.

Noms des Sociétés.	Organisées à	Présidents.	Vice-Présidents.	Secrétaires-Trésoriers.	Comités de Direction.
1 Argenteuil.....	St. André.....	E. Jones.....	E. Hendrie.....	H. Howard.....	A. Burwash, C. Albrigt, G. Hooker, A. McConnell, W. Muir, W. Gordon, J. Drew.
2 Arthabaska.....	Arthabaskaville..	A. Stein.....	J. Garneau.....	J. B. Thérault.....	E. Marcotte, J. Coveney, J. Sheridan, C. Stewart, E. Lafond, J. Brunet, L. Blais.
3 Bagot.....	Ste. Rosalie.....	U. Desmarais.....	A. Beauchemin.....	P. S. Gendron.....	J. B. Gadioux, F. Valcourt, L. Choquet, D. Ouimet, L. Leboeuf, O. Cordeau, E. Leclerc.
4 Beauharnois... }	{ St. Louis de Gonzague.	J. B. Scott.....	J. Simons.....	E. H. Bisson.....	J. K. Brownings, D. Benning, L. Julien, J. Meloche, A. Barbeau, J. Larocque, J. Cardinal.
5 Beauce.....	St. Joseph.....	Hon. E. Duchesnay	Z. Vézina.....	F. S. A. Bélanger.	G. Lemieux, J. Fortier, J. O. C. Arcand, G. Lessard, L. Barbeau, G. Lafleur, A. Bolduc.
6 Bellechasse.....	St. Michel.....	O. C. Fortier.....	E. Fargues.....	P. Fargues.....	F. Goulet, D. Dubord, F. Fournier, L. Leclaire, C. Paquet, J. Laineasse, J. B. Tangway.
7 Berthier.....	Berthier.....	P. G. Ferland....	F. H. Dézy.....	N. Doucet.....	M. Brissette, E. Ferland, E. Mousseau, F. X. Dézy, fils, E. Perrault, P. Bétière.
8 Bonaventure, No. 1	New Carlisle.....	Hon. Justice Winter	F. H. Montgomery	C. Kelly.....	D. Kerr, E. Martel, J. G. LeBel, W. McPherson, W. Phelan, W. McDonald, A. Carand.
9 Bonaventure, No. 2	Carleton.....	J. Meagher.....	J. Fraser.....	Mann & Meagher.	F. Cook, J. U. Verge, J. Campbell, S. Allison, R. Bustead, H. Chamberlin, J. Sétour.
10 Bromo.....	Knowlton.....	A. H. Chandler.....	F. Taber.....	J. Lefebvre.....	A. Bull, L. Aseltine, A. Boright, M. L. Elkins, J. McLachlan, J. Austin.
11 Charlevoix, No. 1	Malbate.....	J. T. Reeve.....	C. Demeule.....	E. Tremblay.....	J. McLaren, F. Belleville, T. Villeneuve, F. Harvey, O. Brassard, A. Lemieux, F. Trambly.
12 Charlevoix, No. 2	Bas St. Paul.....	T. Fortin.....	L. Gobeil.....	S. Baivin.....	C. Lemieux, O. Simard, O. Bolly, H. Simard, E. Girard, F. X. Asselin.
13 Chambly.....	St. Hubert.....	A. Williams.....	P. B. Benoit.....	L. Trudeau.....	L. Dubuc, L. Birs, T. Sicotte, N. Laporte, L. Brousseau, L. St. Germain, L. Lafontaine.
14 Champlain.....	Ste. Geneviève	Bat. J. J. Ross, M.P.P.	R. Roy.....	Rob. Trudel.....	F. X. Trudel, F. Trudel, H. Reau, O. Montplaisir, F. X. Marchand, P. Lahaie, A. R. Lafèche.
15 Chateauguay.....	Ormstown.....	T. Gibbie.....	J. McDougall....	A. McEachern....	O. Reid, P. Reid, N. Finlayson, J. Elliot, W. Carmichael, C. Baudin, J. Sungenster.
16 { Chicoutimi et } Saguenay.....	Chicoutimi.....	Hon. D. E. Price.....	L. Minger.....	T. Z. Cloutier....	F. Langlois, G. McKenzie, L. Tremblay, P. Larouche, N. Boucher, J. E. Barry, F. Savard.
17 Compton.....	Compton.....	J. McOlary.....	J. F. Osgood.....	C. H. Hackett....	J. McNicol, T. Farnsworth, W. Wright, A. Hurd, L. H. Woodward, Q. Bliss, H. O. Hitchcock.
18 Deux-Montagnes.	St. Benoit.....	J. E. Daoust, M.P.P.	W. Inglis.....	D. Masson.....	T. Doble, D. Lefebvre, O. Beauchamp, F. X. Charbonneau, R. Walker, J. Bertrand, A. Godmaire.
19 Dorchester.....	St. Anselme.....	H. Audet.....	A. Roy.....	F. F. Buteau.....	F. X. Roy, F. Baillargeon, F. Audet, T. Roy, A. Plante, T. Fournier, P. Gagnon.

TABLEAU DE L'ORGANISATION DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA POUR 1865. (à continuer.)

Noms des Sociétés.	Organisées à	Présidents.	Vice-Présidents.	Secrétaires-Trésoriers.	Comités de Direction.
20 Drummond, No. 1.		G. S. H. Browne.	J. Bothwell.	Jas. Bothwell.	B. Reed, J. Atkinson, J. Royston, C. A. Evans, W. Burrill, J. Trenholm, S. Lyster.
21 Drummond, No. 2.		T. Savage.	J. Baker.	O. F. Connick.	J. R. Remond, J. Shannon, C. Burget, D. Ahern, C. Paget, T. Furguson, G. Burget.
22 Gaspé, No. 1.		J. Eden.	P. Béchervaise.	J. Eden.	A. Coffin, W. Anne, N. Marquand, B. Béchervaise, G. Dumaresq, J. J. Kavanaugh, A. McKay.
23 Gaspé, No. 2.		J. Smith.	J. Lanouette.	H. Brodie jun.	J. Drummond, F. Girard, T. Irving, L. Laporte, H. Allen, F. Beaudry, S. C. Bagge.
24 Hochelega.		S. H. Schuyler.	A. Henderson.	P. McFarlane.	A. Miller, A. McGregor, A. McNaughton, D. Brims, A. Oliver, P. Polica, J. McDearid.
25 Huntingdon.		F. X. Poulin.	F. Meunier.	L. Hamel.	J. B. Bouchard, E. Goyette, J. B. Houle, A. Comeau, J. Benoit, D. Comeau, A. Artois.
26 Iberville.		J. Smith.	J. B. Meloche.	N. M. Lecavallier.	O. Desforges, J. Henderson, D. Muir, L. Dagenais, A. Sauvé, J. B. Meloche, J. Cousineau.
27 Jacques-Cartier.		L. Levesque.	G. de Lanaudière.	E. Guilbault.	C. Guilbault, F. Trudeau, L. R. Bellerose, J. B. Geoffroy, J. B. Renaud, P. Cormier, H. Daly.
28 Joliette.		Rev. F. Pilote.	P. Dessaint.	J. Dessaint.	Dr. L. Tétu, E. Dionne, L. Miller, V. Taché, A. Casgrain, P. Pelletier, H. Paradis.
29 Kamouraska.		F. Barbeau.	P. Boucher.	L. Ste. Marie.	P. Doré, C. Brossard, J. Poisson, B. Grant, N. Normandin, E. Gibeau, G. Fittimore.
30 Laprairie.		Hon. U. Archambault.	U. Deschamps.	A. Archambault.	Z. Mathieu, B. Perrault, O. Pelletier, B. Lachapelle, A. Lavallée, P. Archambault, G. Magnan.
31 L'Assomption.		F. Vinet.	J. Young.	S. F. McMahon.	G. Legris, T. Willimine, J. B. Oclair, P. Gravel, H. Vanier, N. Gravel, P. B. Délaix.
32 Laval.		P. Lagueux.	A. Carrier.	F. M. Guay.	T. Demers, J. Bisson, L. Dumas, P. Blodreau, A. Plante, B. Montfette, H. Guay.
33 Lévis.		St. Joseph de Lévis.	C. F. Fournier.	N. Lavoie.	H. Roy, L. Bois, L. Lebourdais, L. Caron, T. Gagnon, A. Miville, J. B. Dupuis.
34 L'Islet.		St. Jean Port Joli.	T. Walker.	E. Montgerry.	J. Lefebvre, J. Brown, R. Lipsey, P. Stoken, J. Lomy, T. Taylor, S. Wort.
35 Lotbinière, No. 1.		St. Sylvestre.	H. J. Joly, M.P.P.	J. Brouin.	Rev. S. Belleau, R. G. Gasgrain, L. Lefèvre, B. Lafond, O. Frenette, J. Lechance, A. Ouellette.
36 Lotbinière, No. 2.		Rivière du Loup.	M. Houle.	A. Legris.	C. Gélinas, D. Gagnon, A. Lesage, D. Caron, I. Bellemare, X. Delaunais, A. Denphouse.
37 Maskinongé.					

TABLEAU DE L'ORGANISATION DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA POUR 1865. (à continuer.)

Noms des Sociétés.	Organisées à	Présidents.	Vice-Présidents.	Secrétaires-Trésoriers.	Comités de Direction.
38 Mégantic, No. 1.	Bute.....	D. McKinnon.....	J. Money.....	D. McGillivray ..	R. Cox, D. Moffat, J. Campbell, R. Stewart, S. Jameison, D. Stuart, J. P. McKurrie.
39 Mégantic, No. 2.	Leeds.....	J. Oliver.....	J. Home.....	J. Hutchison.....	T. Scallion, H. Jamieson, A. Dunn, W. Church, W. Worcup, J. McLean, A. Rothney.
40 Montmagny.....	Cap St. Ignace.....	L. H. Blais.....	J. O. Beaubien.....	N. Nadeau.....	L. Fortin, W. Bossé, L. C. Dupuis, A. Talbot, H. Talbot, D. Laverigne, J. O. Charbonneau.
41 Montmorency.....	Château-Richer ..	C. Réaume.....	J. Guérin.....	O. Gravel.....	J. Fortin, N. Simard, E. Giguère, A. Paré, J. Clouthier, C. Huot, P. Vézina.
42 Missisquoi.....	Bedford.....	J. F. Moulte.....	H. D. Moore.....	H. O. Meigs.....	W. S. Baker, A. Batacheider, R. L. Galee, J. Hare, G. Bowe, S. Mandigo, P. H. Krans.
43 Montcalm.....	Ste. Julienne.....	J. Dufresne, M. P. J. Melrose.....	J. J. Melrose.....	A. H. de Caussin.....	B. Bertrand, G. Poirier, O. Poirier, M. Boucher, S. Richard, N. Bordeleau, M. Skelly.
44 Montréal.....	Montréal.....	G. J. Lyman.....	W. Evans.....	J. E. Pell.....	R. Brodie, R. Springing, J. Archbold, S. Wall, J. H. Springale, J. Middleton, J. Irvine.
45 Napierville.....	Napierville.....	N. Boutin.....	J. G. Laviolette.....	A. Mezizzi.....	J. Grégoire, J. Hébert, F. Paradis, W. Dunn, D. Samoisette, P. N. Lefebvre, N. Barré.
46 Nicolet, No. 1.....	Bécancour.....	L. E. Leblanc.....	A. Buisson.....	J. Jutras.....	A. Leblanc, E. Brassard, A. Bélieveu, H. Tourigny, A. G. LaBarre, N. Malhiot, A. Trottier.
47 Nicolet, No. 2.....	Ste. Monique.....	S. René.....	M. G. Beaubien.....	M. D. St. Cyr.....	Rev. O. Z. Rousseau, F. Mansau, A. Leblanc, L. Beaubien, F. Déco-teau, F. Roy, V. Brassard.
48 Ottawa, No. 1.....	Aylmer.....	R. McConnell.....	R. Kenny.....	C. Symmes.....	R. Chamberlin, R. H. Kloch, P. Aylmer, G. Church, S. Cotes, C. Wright.
49 Ottawa, No. 2.....	Thurso.....	J. McLachlan.....	T. Cole.....	A. Waters.....	H. Gorman, G. Larvill, A. Ross, S. Stevens, W. Carson, J. Parker, J. Robinson.
50 Pontiac.....	Clarendon.....	A. Smart.....	T. Graham.....	G. M. Judson.....	J. Duff, E. Robinson, W. McDonnell, J. Horner, W. Russell, G. Hodgins, J. Meldrum.
51 Portneuf.....	Cap-Santé.....	Hon. J. E. Thi- bodeau.....	C. Arcand.....	F. J. Rinfret.....	L. J. Hardy, J. Morin, L. Leclaire, F. X. Frenette, L. Dessault, B. Bernard, F. X. Larue.
52 Québec (Cité).....	Québec.....	H. B. Anderson.....	L. Bilodeau.....	W. Moore.....	J. Ashworth, W. Marsden, J. G. Clapham, J. K. Boswell, J. B. Renaud, J. Dinning, J. F. Turnbull.
53 Québec (Osmé).....	St. Roch.....	Jos. Laurin.....	C. Réaume.....	J. B. Delâge.....	J. Jobin, A. Trudel, P. Drolet, J. Hamel, J. Blais, F. Scullion, A. Scullion.
54 Richelieu.....	St. Ours.....	M. Magnan.....	P. Comeau.....	J. S. P. Bazin.....	L. Larue, L. Chapdelaine, L. Mandeville, A. Trudeau, J. B. Houle, F. Giard.
56 Richmond.....	Richmond.....	C. B. Cleveland.....	J. Boutelle.....	J. Main.....	A. Wilson, W. Healy, O. C. Williamson, F. R. Bernard, A. Fyfe, J. Repler, R. Sloane.

TABLEAU DE L'ORGANISATION DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA POUR 1865. (à continuer.)

Noms des Sociétés.	Organisées à	Présidents.	Vice-Présidents.	Secrétaires-Trésoriers.	Comités de Direction.
56 Rimouski		Rev. G. Nadeau	P. L. Gauvreau	E. Pouliot	E. Grondin, D. Bégin, D. Bauville, H. Langlois, J. Morisset, O. Roy, F. Paradis.
57 Rouville		Maj. T. E. Campbell. bell.	Dr. Bétique	J. B. St. Onge	L. Oulme, F. Bessette, P. Ménard, C. E. Letestu, M. Henri, P. Bail, S. Bessette.
58 Shefford		G. N. Blackwood	A. Kay	G. H. Allen	W. Williams, J. Allard, P. Ainslie, J. Norris, R. Kimpton, S. Parker, W. Marshall.
59 Sherbrooke		J. G. Robertson	C. O. Malorey	C. Brooks	A. Stevens, A. D. Ball, W. McCurdy, H. Moe, H. Beckett, C. Lothrop, J. Loring.
60 Soulanges		O. F. Prieur	L. Gironx	G. H. Dumesnil	G. Bissonnette, J. E. Gourdeau, J. B. McKie, J. Farand, J. B. Lalonde, A. Lalonde, O. Lalonde.
61 Stanstead		H. J. Pierce	F. E. Wadleigh	L. K. Benton	C. Ayer, O. Bartlett, E. F. G. Bodwell, D. Colby, B. Smith, S. C. Davies, J. Baldwin.
62 St. Hyacinthe		F. X. Morin	P. Desmarais	J. O. Guérin	P. Chappedelaine, A. Chappedelaine, H. Mathieu, J. Bourgeois, B. Benoit, J. Cloutier.
63 St. Jean		F. G. Marchand	J. Borrowdale	E. Archambault	G. Winterbottom, L. Dupont, E. Hébert, T. Roy, C. Boucher, M. Déland, A. Perrault.
64 St. Maurice		L. P. P. Désaulniers.	R. Dussault père	F. E. Milot	A. L. Villemure, T. Bourassa, J. Bellemare, A. Gauthier, A. Martin, Y. Hooper, A. Leblanc.
65 Terrebonne		M. Moody	F. Forget	L. Dumouchel	O. Gingras, J. Gadbois, M. Gratton, T. Gu'don, A. Payment, P. Forgette, J. Gilmour.
66 Temiscouata		N. Bertrand	Rev. Mr. Gaudin	L. N. Gauvreau	S. Chamberlaine, A. Lebel, L. Demeul, G. Gagnon, E. Morin, C. Thériault, T. P. Pelletier.
67 Trois-Rivières		O. Duval	F. Dufresne	G. Dufresne	D. Dufresne, F. Betty, B. Aubry, O. Gouin, F. Grenier, F. Girard, H. Pothier.
68 Vaudreuil, No. 1.		G. Mathews	R. Harwood	E. Lefavre	D. A. McNaughton, J. McCoush, F. X. St. Denis, E. Lalonde, J. Brassieur, J. Viney, J. Coussinault.
69 Vaudreuil, No. 2.		J. B. Mongenais	E. Lalonde	E. N. Fournier	F. Madden, J. Vipond, D. S. Morrison, C. McGreevy, E. St. Julien, F. E. Cherrier, D. McGregor.
70 Verchères, No. 1.		L. H. Massue	C. Dansereau	A. C. Larose	M. S. Girard, L. Brunel, J. B. Larose, P. Amiot, D. Girard, L. Fiset, Lamoureux.
71 Verchères, No. 2.		A. Vandandaigue	P. Shank	Z. De St. Aubin	L. Brassard, A. Lambert, J. Bernard, M. Ducharme, M. Dansereau, F. Marcotte, E. Gaudette.
72 Wolfe		J. Picard	S. R. Andrews	R. A. Davis	A. Munkittrich, N. Bourque, J. B. Richard, J. Z. C. Miquelon, J. E. Coté, A. Gavin, J. Dion.
73 Yamaska		St. François du lac J. Duguay	J. Lemafire	E. Boucher	J. M. Coté, J. B. Barbeau, F. X. Labaie, J. G. Arcand, M. Fortier, J. E. Comeau, T. Marnault.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

L'EXPOSITION AGRICOLE PROVINCIALE DE
MONTREAL.

INSI que nos lecteurs ont pu le voir dans le rapport de la dernière assemblée de la Chambre d'Agriculture, la prochaine exposition provinciale agricole aura lieu à Montréal, les 19, 20 et 21 du mois de septembre prochain, sur la Ferme des Prêtres, qui a été généralement offerte par les messieurs du séminaire de St.-Sulpice, pour cette grande étude des progrès agricoles réalisés depuis deux ans dans notre pays. Nous n'avons pas besoin d'insister sur la haute valeur des enseignements qu'entraînent avec elles les expositions. Elles ont porté leurs précieux fruits chez toutes les nations civilisées de notre époque, et chaque année voit non seulement s'augmenter les concours locaux de toutes les grandeurs, mais voit encore les peuples des deux mondes entrer dans quelque lice internationale, où la supériorité dans les œuvres de la paix, mérite des couronnes aux industriels, dont les travaux infatigables ont pour but la production et le bien-être de l'humanité.

Ce te année même ne voit-elle pas en Europe trois expositions internationales, la première à Dublin, la seconde en Norvège et la troisième au Portugal? Sur notre continent, la lutte fratricide qui désole depuis quatre longues années le territoire de l'Union Américaine, ne nous permet pas de nous mesurer avec nos voisins. Mais notre gouvernement a compris l'importance d'envoyer quelques uns de nos produits aux expositions internationales qui se préparent, afin que le Canada ne restât pas en arrière dans cette marche des peuples vers le progrès.

La suggestion a déjà été faite de recevoir sous un toit commun les producteurs et les produits des deux Canadas, dans le but d'établir nettement où se trouve la supériorité relative des deux sections de la province et de permettre à nos industriels de tous les noms de juger des avantages obtenus sur eux par leurs confrères plus avancés. Nous avons toujours vu avec plaisir ce projet grandiose, et lorsque, l'an dernier, nous avons eu l'assurance que quelques États voisins se réuniraient à nous avec plaisir dans ce concours national, nous n'avons plus hésité à regarder ce projet d'exposition, comme un des moyens

de progrès les plus puissants que put nous réserver un avenir prochain.

Si nos expositions de comté où quelques, paroisses seulement viennent en contact, peuvent produire tant de bien, si nos expositions provinciales, où se rencontrent les producteurs du Bas-Canada, ont amené presque toutes les améliorations importantes, réalisées depuis dix ans, quelle immense influence n'aurait pas un concours international où les merveilles industrielles de notre continent seraient exposées aux regards inquisiteurs et à l'étude de notre population. Quelle école pour nos cultivateurs, souvent perdus au milieu de nombreuses collections d'instruments et de machines employés aujourd'hui aux travaux si variés de leur art! Quelle école pour nos éleveurs, souvent extasiés devant la perfection des formes données à chaque race des différentes espèces! Quelle école pour nos manufacturiers jusque là incrédules, lorsqu'on leur disait que la vapeur remplaçait la main de l'homme dans la fabrication des tissus les plus délicats et dans l'exécution des œuvres d'art exigeant la plus grande habileté!!... Il semble que ce projet grandiose soit hors de notre portée et cependant nous n'hésitons pas à dire qu'il peut se réaliser dès l'an prochain. Nos lecteurs savent depuis longtemps que l'année 1867 verra à Paris une Exposition Universelle dont l'histoire du monde n'a pas d'exemple. Le palais, qui est en construction, à des proportions inconnues jusqu'ici comme dimensions. Partout les industriels se préparent à cette grande lutte et le Canada comme en 1855 ne manquera pas non plus de figurer avec orgueil dans ce champ clos, ouvert à la civilisation par son ancienne mère patrie.

Dans ce but ne serait-il pas très-possible d'ouvrir à Montréal, au mois de septembre 1866, un grand concours international, afin de permettre à l'administration de choisir sur le terrain les articles dignes de figurer à l'exposition internationale de Paris six mois plus tard? Les retards nécessaires dans l'emballage, le transport et le placement à Paris exigent tout le temps disponible pendant ces six mois. De cette manière nous ferions d'une pierre deux coups. Nous aurions d'abord un superbe concours international à Montréal et ensuite les commissaires canadiens pourraient, presque sans frais, faire sur les lieux la plus

magnifique collection possible des objets venus de toute la province, dignes de figurer à l'exposition internationale de Paris.

Voilà le projet, maintenant voyons quels sont les moyens d'exécution. Les constructions nécessaires, en sus du palais d'industrie de Montréal, seraient, nous n'en doutons pas, fournies par la ville. La Chambre d'Agriculture du Haut-Canada, nous sommes en mesure de le dire, contribuerait, pour la liste des prix offerts, une somme égale à celle qui serait souscrite par notre Chambre. Les recettes de l'exposition, qui seraient considérables, couvriraient les dépenses générales et imprévues. Maintenant si il était entendu que le gouvernement pourrait acheter pour l'exposition de Paris tous les articles choisis par les commissaires et que le prix accordé à l'exposant serait considéré comme un acompte sur l'achat, l'administration obtiendrait au plus bas prix possible tous les objets nécessaires à la plus magnifique exposition que nous ayons encore faite de nos produits en Europe.

Mais pour que ce projet si désirable se réalise il faut que l'opinion publique s'en empare de suite de manière qu'aux prochaines expositions provinciales du Haut et du Bas-Canada, à London et à Montréal, une entente puisse avoir lieu pour le concours international de l'année suivante.

En attendant nous devons nous préparer à l'exposition de Montréal, au mois de septembre prochain, et dans le numéro de mai, nous publierons la liste des prix offerts qui n'est pas encore entièrement prête.

L'ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE.



Le Rapport que nous publions aujourd'hui sur l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne démontre un progrès dans la bonne voie, c'est-à-dire vers un enseignement agricole complet tel que la Rédaction de la Revue l'a toujours demandé. Dans tout ce rapport on remarquera qu'il n'est plus question, comme aux premiers jours de la création de Ste. Anne, d'études élémentaires soit dans les sciences qui se rattachent à l'Agriculture soit dans la théorie agricole proprement dite. Au contraire l'Enseignement spécial de l'Agriculture semble avoir dépouillé les langes dont on l'entourait avec tant de sollicitude à sa naissance, pour prendre les allures de l'âge viril. Il s'avance aujourd'hui hardiment et de pas ferme, cherchant, dans l'expérience acquise

des deux mondes, les données sur lesquelles il puisse appuyer ses théories et ses pratiques locales. Il ne lui est plus défendu de consulter les meilleures auteurs pour y puiser les connaissances théoriques les plus avancées, au contraire les dissections permettent à l'élève d'arriver jusqu'aux détails les plus minutieux des études anatomiques, et les analyses dans le laboratoire lui permettent également de suivre, dans leurs combinaisons les plus secrètes, les éléments qui entrent dans la production et la transformation des denrées agricoles.

La pratique elle-même n'est pas moins avancée que la théorie. La pesée des rations données aux animaux des différents services et celle des produits obtenus en lait, en viande et en laine constituant des opérations journalières de la pratique la plus avancée. Les expériences de la grande culture et l'emploi des instruments perfectionnés complètent cet enseignement qui ne laisse rien à désirer. Nous ne dirons rien des cours qui aujourd'hui comprennent en principe toutes les matières enseignées dans les Ecoles spéciales Européennes, y compris un cours de législation rurale. Le progrès est évident et nous y applaudissons avec d'autant plus de plaisir que de tout temps nous avons maintenu que c'était là le seul enseignement possible dans notre pays. Cette opinion émise alors avec trop de franchise et trop de sincérité peut-être nous a mérité bien des ennuis pour ne pas caractériser plus fortement les attaques incessantes dont nous avons été et nous pourrions ajouter dont nous sommes encore le point de mire. Mais comme nous l'avons déjà dit bien des fois nous sommes jeune et nous pourrions attendre encore que le temps nous donne raison. En jetant les yeux en arrière et en constatant toutes les réformes réalisées, depuis sept années à peine que nous avons commencé la rédaction du journal officiel de la Chambre d'Agriculture, nous n'hésitons pas, en regardant les œuvres du passé, à tout espérer de l'avenir.

A cette époque l'enseignement agricole était entièrement ignoré dans notre pays. Aujourd'hui nos écoles normales préparent leurs élèves à cet enseignement, la plupart de nos collèges ont des professeurs d'Agriculture et nous avons une Ecole spéciale à Ste. Anne qui adopte en principe l'Enseignement complet des Ecoles Impériales de France. Oui, le rapport que nous publions aujourd'hui contient en théorie et en pratique toutes les dispositions de l'Enseigne-

ment de Grignon, y compris même la discussion d'un projet de culture comme couronnement du cours complet et comme la dernière épreuve à laquelle soit soumis l'Élève méritant le degré de capacité Agricole. Sans doute la matière des cours peut ne pas valoir celle qui est donnée en France, mais c'est là une simple question de professeurs dont le temps aura bientôt raison du moment que le haut enseignement est adopté en principe. Nous devons donc nous féliciter tous ensemble des résultats obtenus dans l'Enseignement complet donné à l'École d'Agriculture de Stc. Anne.

LE JOURNALISME AGRICOLE AU CANADA.



OICI maintenant huit années que nous avons eu la direction du journal officiel de la Chambre et des sociétés d'agriculture du Bas-Canada et pendant ce long temps, qui embrasse le meilleur quart de notre carrière, nous avons eu bien des occasions de méditer sur la position difficile du journalisme agricole dans notre pays. Pour tous les hommes sérieux qui étudient notre population, il est constaté que nous sommes encore à considérer la connaissance des langues anciennes, ajoutée à la lecture de quelques chef-d'œuvres littéraires comme tout le bagage nécessaire pour arriver aux plus hauts degrés de notre échelle sociale. La création des universités a élevé, il est vrai, le niveau des études et la génération qui commence a levé un coin du voile qui avant elle cachait à nos jeunes gens les secrets des sciences naturelles. Aujourd'hui nos hommes de profession ont le goût de l'étude et agrandissent tous les jours, par des recherches constantes, le domaine de leurs connaissances. Mais cette expansion des idées ne se communique que lentement à la masse de notre population et reste toute entière dans la sphère des hautes intelligences, sans descendre parmi le peuple.

Voilà bien certainement la principale difficulté sur la voie du journalisme agricole en Canada. Cette élévation dans les idées, ce besoin de connaissances approfondies que nous avons constatés comme le résultat des études universitaires ne se sont pas encore développées dans la classe de nos agriculteurs et si quelques hommes marquant font exception à la loi générale, la masse ne reconnaît pas encore l'empire de la science sur les plus beaux résultats obtenus dans leur art. Il faut bien en convenir, nous n'avons pas ici comme en Europe, à la tête du mou-

vément agricole l'élite des intelligences, de la fortune et de la science. Nos propriétaires cultivateurs ne forment cette classe d'hommes, qui, en Europe, dévouent une partie de leur vie aux expériences les plus hardies. Les fortunes immenses de l'Angleterre ou de la France ne se rencontrent pas ici pour permettre des déboursés aussi considérables. Nous n'avons pas même le goût des améliorations les plus urgentes et qui depuis longtemps sont adoptées aux États-Unis et dans le Haut-Canada. Notre population malheureusement se nourrit trop de littérature générale et futile au préjudice des études fortes, qui, en lui révélant un monde nouveau, la préparaient mieux aux améliorations que nous signalons.

Il suffit pour se convaincre de ce fait important, de constater le nombre considérable et le succès de nos publications politiques et littéraires, tandis que nos deux seuls journaux spéciaux, le "Journal de l'Éducation" et la "Revue Agricole," ne sauraient se maintenir sans leur caractère officiel. Maintenant la question se présente au sujet de ces deux publications: Devraient-elles varier leurs matières de manière à se plier aux exigences politiques et littéraires de la masse de notre population, de manière à intéresser un plus grand nombre de lecteurs? Nous croyons que non! La mission du journalisme spécial n'est pas de suivre son époque, mais de la devancer. Un journal qui, pour obtenir plus d'abonnés flatterait les préjugés, la routine, au lieu de montrer hardiment les améliorations à adopter, manquerait son but. Son influence sur le progrès général serait nulle. Nous n'hésitons pas à le dire, si nous avons aujourd'hui réalisé le problème de l'enseignement agricole, c'est parce que nous n'avons pas craint de lutter, contre les préjugés qui s'opposaient presque invinciblement à un enseignement complet, en nous adressant aux plus hautes intelligences de notre pays. Si nous nous étions borné à donner des recettes d'apothicaires ou à discuter la question de la fabrication des engrais, nous serions encore à attendre les résultats aujourd'hui obtenus.

De même, par la recommandation que nous avons faite hardiment d'importer des reproducteurs de choix pour l'amélioration de nos races indigènes, nous avons réussi à convaincre nos sociétés d'agriculture et nos agriculteurs les plus avancés de faire les déboursés nécessaires et aujourd'hui notre pays possède plusieurs reproducteurs de choix.

De même, nous avons insisté sur une organisation plus complète du ministère d'agriculture, en nommant comme chef du département un homme à la hauteur de son importante mission et aujourd'hui encore nous voyons M. J. C. Taché à l'œuvre de cette réorganisation, dont nous devons tout attendre pour l'avenir.

De même nous avons demandé pour le journal officiel de la Chambre et des sociétés d'agriculture une circulation plus grande, et aujourd'hui cette publication est répandue dans chacun de nos comtés et s'imprime à trois mille exemplaires, alors que l'édition n'était que de 5 à 600 lorsque nous avons accepté la direction de cette feuille en 1857.

Mais combien n'a-t-il pas fallu lutter pour arriver à ces résultats? Il nous a fallu renverser bien des obstacles et devancer toujours de bien des années ceux qui nous entouraient immédiatement. Aujourd'hui encore la lutte n'est pas finie et trois ou quatre sociétés d'agriculture se refusent à la souscription de 20 abonnements à leur journal officiel, bien que la loi leur fasse un devoir d'encourager sa circulation. Elles préfèrent payer leurs annonces, que la loi les oblige de faire dans le journal officiel et que nous insérons gratuitement. A l'avenir, les sociétés qui ne prendront pas 20 abonnements, payeront leurs annonces qui s'élèveront à peu près au même montant. Ainsi, au lieu d'avoir 20 abonnements et leurs annonces pour \$20, elles auront leurs annonces seulement sans les abonnements.

Nous voudrions voir dans cette opposition autre chose que des raisons personnelles, malheureusement nous ne le pouvons pas sans l'attribuer à une tendance anti-progressive qu'il nous repugne de constater. Oui, nous le déclarons ici, cette apathie n'est pas faite pour nous enthousiasmer dans le travail ardu de notre rédaction. Nous sommes réduit à nous demander, à quoi bon les études spéciales et les discussions basées sur les connaissances qu'elles seules peuvent donner, lorsque le public auquel celles-ci sont adressées les lit sans profit et leur préfère les recettes pour enlever les taches des vêtements ou pour guérir le mal de dent. C'est ainsi que nous avons constamment vu nos articles de fond inappréciés, tandis que les généralités de notre feuille, ont eu très-souvent l'honneur d'une reproduction et d'une mention spéciale. C'est cette fausse direction donnée à l'opinion publique, que notre organisation agricole doit changer vers des études plus solides, et les quelques sociétés qui se refu-

sent à cette œuvre, en refusant l'abonnement de leur journal officiel, sont loin de contribuer au progrès général qu'elles ont mission de développer par leur acte même d'organisation.

LE THE CANADIEN.

Montréal Mars, 3, 1865.

MON CHER MONSIEUR.



J'aurais du avant ce jour répondre à votre lettre, me demandant mon opinion sur le Thé Canadien. C'est une plante, de l'espèce des spirées, d'après le témoignage des botanistes et autant que je puis voir, elle n'a pour la recommander d'autre qualité que de se prêter à une infusion agréable au goût. Personne ne prétend, que je sache, que le Thé Canadien contienne la Théine, le principe actif auquel le Thé de Chine doit ses propriétés stimulantes et les probabilités sont de plusieurs milles pour une contre la découverte de la Théine dans aucune plante quelconque, puisqu'elle ne se trouve jusqu'à ce jour que dans quatre plantes seulement. C'est aux zélés de ce nouveau substitut au Thé de Chine d'établir que la spirée contient la Théine, à eux la responsabilité de la preuve et jusque là le Thé Canadien, ne peut prétendre à rien au-delà d'une place parmi les centaines de substituts qui sont employés par les paysans ou par les sauvages de différents pays pour la fabrication de breuvages quelquefois utiles et quelquefois délétères. Je suis, etc.

STERRY HUNT.

La Rédaction de la Revue prie la Gazette des Campagnes de vouloir bien reproduire cette opinion d'un Chimiste dont les connaissances approfondies ont été reconnues même par l'académie des sciences de Paris et donner en même temps à ses lecteurs toute la lettre que ce Monsieur a écrite dernièrement à la Gazette des campagnes au sujet de la valeur du Thé Canadien. D'un autre côté l'Abbé Brunet nous écrit: "Je ne saurais dire si cette Théine existe réellement dans le Thé Canadien. Cette question n'est pas de la compétence du botaniste."

Déjà la saison est assez avancée pour permettre les semis et les labours dans les environs de Montréal. Nous croyons que ce printemps hâtif aura sur les récoltes la meilleure influence, car de tout temps on a reconnu ce proverbe—"Semaille hâtive—Récolte productive."

TRAVAUX DE LA FERME.

TRAVAUX DU MOIS D'AVRIL.

FA ferme se réveille de son long repos pour commencer les travaux des semailles. Déjà le soleil a fait disparaître, sous ses rayons ardents quelque chose de l'épaisse couche de neige et de glace dont se couvrent nos champs frissonneux, pendant les froids intenses de l'hiver. Aujourd'hui l'épais manteau, après avoir protégé nos prairies, se fond et va grossir nos rivières de ses eaux, en murmurant sur tout son parcours le chant du travail. Ces mille voix, sous la neige muette, résonnent agréablement à l'oreille du cultivateur, comme les joyeux précurseurs du printemps. Heureux celui qui dès l'automne aura labouré profondément les champs destinés aux cultures sarclées, il verra avec plaisir son sol parfaitement ameubli et prêt à recevoir les façons des semis. Aussitôt que la terre sera séchée, il faudra le plus tôt possible lui confier les grains de la semence, pour assurer une bonne récolte, car dit le proverbe : "*semaille hâtive, récolte productive.*" Sur les sols argileux pourtant il faudrait se garder de trop d'empressement dans les labours du printemps. Lorsque la bande se lisse sous le versoir (oreille), le soleil en la desséchant lui donne une dureté que la herse n'attaquera qu'avec peine. Il faut alors savoir attendre le moment où la terre est "mouette," c'est-à-dire ni trop sèche. A l'automne les labours se font à peu près en tout temps, parce que les gelées de l'hiver se chargent de la pulvérisation de la couche arable, mais au printemps il faut mettre le plus grand soin, sur les terres argileuses, de ne donner au sol les façons qu'il exige, qu'à l'époque où son état d'humidité le permet.

Batiments de fermes.

Préparer les apprentis exigés par l'augmentation du bétail ; voir aux réparations, blanchir et peindre à l'intérieur, pour l'extérieur retarder au mois de mai car la pluie et le vent endommageront une nouvelle couche de peinture.

Caves.

Les nettoyer complètement des débris de végétaux en décomposition, du sable ou des morceaux de bois inutiles. Blanchir pour donner plus de clarté, et les rendre plus saines. Les cuves et les quarts doivent être placés de manière à ne pas pourrir ni sécher.

Glacière.

Fermer, couvrir la glace de paille, et établir une bonne ventilation par la couverture. Comme il vaut mieux avoir de la mauvaise glace que pas du tout, il est encore temps d'emplir la glacière, si elle n'est pas en core entièrement pleine.

Paturages.

Semer le trèfle et le mil sur les chaumes destinés au pâturage le plus tôt possible, lorsque la terre est encore ouverte par la gelée ou sur une petite neige nouvelle ; il est plus facile alors, en voyant la graine, de la semer également.

Prairies.

Arracher les mauvaises herbes, et les fardoches, rouler les terres soulevées par les gelées, aussitôt qu'elles ne souffrent pas du passage des chevaux. Avant le roulage répandre à la volée des cendres, du guano, de la poudre d'os, de la colombine, selon le besoin.

Main-œuvre.

Engager de suite les hommes qu'il faut pour les travaux de l'été, et ne choisir que les bons hommes. Un homme parasite, malhonnête, est toujours trop cher même au plus bas prix. Donner à chaque homme l'ouvrage qui lui convient selon son aptitude.

Instruments.

Préparer les instruments de manière à ce qu'ils fassent un bon travail et que les réparations n'occasionnent pas de retards à l'époque des travaux.

Clôtures.

Redresser les poteaux et les clôtures en pierre que la gelée a fait pencher, relever les perches tombées avant que les voisins n'aient mis leurs animaux au pâturage. Se garder d'envoyer le bétail à l'herbe avant le premier de juin, afin d'assurer un bon baccage.

LES LABOURS.

I, en principe, il est recommandable de labourer profondément, de manière à assurer aux racines des plantes la plus grande extension possible, il faut bien se garder aussi, dans certaines circonstances exceptionnelles, d'user de ce moyen d'amélioration, qui, employé sans discernement, expose l'agriculteur aux revers les plus éclatants. Chaque fois que le sol est profond et uniformément bon, comme dans le cas des terres d'alluvion riches, il est

certain que chaque pouce donnée à la profondeur du labour ajoutée au sol actif une somme de principes fertilisants équivalant à une fumure complète.

Ainsi, pour un sol argileux, un labour profond donné au printemps pour la première fois, amènera à la surface une couche de glaise, difficile à pulvériser et réclamant l'action des agents atmosphériques, avant de donner à la végétation les éléments de fertilité qu'elle contient. Or, un semis de grains fait dans ces circonstances amènerait certainement de mauvais résultats. La jeune plante, se trouvant entourée d'une terre compacte et mal pulvérisée, végètera difficilement pendant les premiers jours de son existence, et le succès de la récolte sera compromis, tandis que le même argile, avec un labour d'automne à une égale profondeur, sera parfaitement pulvérisée au printemps et offrira un excellent lit de semence. Aussi, bien que nous recommandions de labourer à toute la profondeur de la couche arable, nous ne pouvons conseiller une augmentation de profondeur pour les labours de printemps, au moins dans le cas des terres argileuses. Et nous avons supposé que le sol était également riche à plusieurs pouces au-dessous de la couche arable. Dans le cas contraire, il ne faudrait approfondir qu'autant qu'on pourrait améliorer par des fumures abondantes le nouveau sol, amené à la surface par les derniers labours.

LES SEMAILLES.

LE sol profondément ameubli doit recevoir les semailles le plus tôt possible, afin que la graine trouve dans la terre qui la recouvre l'humidité nécessaire à la germination. C'est dans la vie des plantes une époque très-critique et le cultivateur ne saurait lui donner trop d'attention. Dans les terres de sable surtout, si promptes à se dessécher, il est de la plus haute importance que les jeunes récoltes atteignent une certaine vigueur, et se protègent même contre la sécheresse, par leur propre couvert, avant que les rayons trop ardents du soleil ne dépouillent le sol de l'humidité indispensable à une pousse vigoureuse et à une végétation normale. Le mal, quoique moins grand sur les terres argileuses, est cause de beaucoup de malheurs. Ici c'est une croûte épaisse qui se forme à la surface et dont la puissante étreinte, arrête bientôt toute circulation entre la racine et la faible tige. A cela il faut ajouter les fendille-

ments des terres de glaise, qui déchirent le chevelu des racines et les exposent à la dessiccation de l'air libre. Tous ces défauts de terres compactes peuvent être atténués en grande partie par l'époque des semailles, et la quantité de semence employée par arpent.

Une terre riche doit-elle porter plus de semence.

En général le cultivateur ménage trop la semence, et ce fait est dû à un préjugé, enraciné presque dans tous les pays du monde. Le cultivateur routinier qui ne raisonne pas ses opérations se dit : "Ma terre est pauvre et fatiguée, elle ne peut porter que peu de grain, il faut donc peu de semence." Un instant de réflexion lui prouverait tout le contraire. Du moment que le sol se trouve dans de mauvaises conditions, les plantes ne végètent que difficilement, et il n'y a guère que les robustes qui résistent aux obstacles qui s'opposent à la germination et plus tard à la maturité. Il faut donc semer épais, de manière à assurer une récolte quelconque, malgré la perte d'un grand nombre de plantes, trop faibles pour ne pas succomber. Sur un terrain riche au contraire, chaque graine se trouvant dans d'excellentes conditions, donne plusieurs tiges et plusieurs épis, en sorte qu'une semence claire suffit amplement à couvrir le champ d'une abondante moisson.

Un épais semis étouffe les mauvaises herbes.

Mais en général, pour les terres riches comme pour les terres pauvres, nos cultivateurs ont le défaut de semer trop clair. Un des plus grands ennemis de nos récoltes céréales se trouve dans la multiplicité des mauvaises herbes, qui empestent nos champs. Et le plus puissant moyen de les combattre c'est de les étouffer par un épais semis, fait le plus tôt possible au printemps, avant qu'elles n'aient eu le temps de se développer. Du moment qu'un champ de grain est bien pris, les mauvaises herbes restent petites et meurent sous l'épais couvert qui les étouffe. De plus les défauts que nous avons reprochés aux argiles et aux sables, exposés au soleil de juin, se trouvent également corrigés par un semis épais, dont le résultat est d'abriter le sol contre les effets désastreux de la sécheresse. Aussi, pour toutes ces raisons, est-il important de semer dru et de bonne heure.

Le choix des semences est trop bien compris aujourd'hui pour que nous devions insister sur le triage nécessaire et sur le changement de graine, du sud avec le nord

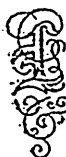
et du nord avec le sud, des terres argileuses avec les terres sableuses, et ainsi de suite. Ces faits sont aujourd'hui universellement connus comme donnant d'excellents résultats.

EGOUTEMENT.



USSITOT que la semence est confiée au sol, le cultivateur doit porter toute son attention à l'égoutement des pièces de terre. Nos argiles exigent beaucoup de travail pour être irréprochables sous ce rapport et nous croyons qu'il serait possible de simplifier les travaux d'égoutement, avec un peu plus de méthode. D'abord les labours devraient se faire autant que possible dans le sens de la plus grande pente et se terminer par un ceintre, à chaque extrémité du champ, dont les raies serviraient de rigoles pour toutes les autres raies de la pièce. Généralement cette disposition suffit si le labour est bien fait, les planches arrondies et les raies bien nettoyyées par la charrue après le hersage. Sans doute il est des cas où l'inégalité du terrain force à faire des saignées au milieu d'une pièce ; il faut alors passer la charrue et terminer la rigole à la pelle. Mais nous avons vu trop souvent des champs d'une pente égale, qui auraient facilement pu s'égoutter par la raie du ceintre, complètement inondés parce que le ceintre avait été labouré en refendant, de sorte que toutes les raies des planches étaient bouchées à leur extrémité par le refendage du ceintre. Il est vrai qu'à dix pas du ceintre il y avait une rigole chargée depuis les temps antiques d'égoutter la pièce ; mais comme il est facile de le comprendre, cette rigole ne pouvait avoir d'effet sur la partie de la pièce placée plus bas qu'elle, et de plus sa forme tortueuse lui ôtait généralement toute possibilité d'égoutter les eaux surabondantes. C'est ainsi que trop souvent le cultivateur, tout en se donnant beaucoup de mal, n'obtient que de biens pauvres résultats, parce qu'il croit trop à ses bras et pas assez à son intelligence.

CULTURE DES PLANTES SARCLEES.



LEUR importance comme base de tout système de culture améliorante, est aujourd'hui comprise par un grand nombre de nos agriculteurs les plus distingués et nous n'insisterons pas sur leur adoption. Il est impossible de tenter l'amélioration de notre bétail sans la production des plantes racines

destinées à fournir une alimentation saine et abondante, pendant la période de stabulation de nos longs hivers. L'amélioration correspondante du sol est encore bien plus sensible, pour tous ceux qui en ont fait l'expérience et nous sommes heureux de constater que le nombre en augmente tous les jours.

Sous les circonstances actuelles du pays, nous attirerons l'attention de tous les agriculteurs sur la culture de la carotte, comme bien adaptée à notre sol et à notre climat.

La carotte a moins d'ennemis que toutes les autres plantes. Les meilleures espèces pour la culture en grand sont la carotte rouge d'Altringham et la grande blanche de Belgique.

Comme aliment pour les animaux, elle peut se trouver meilleure que l'Altringham : la graine germe plus vite, la plante croît plus promptement et produit une plus forte récolte. Elle réussira mieux sur un sol peu profond, attendu que la racine s'élève considérablement hors de terre. Sur un sol humide et moussieux, plusieurs des racines se sont élevées à dix ou douze pouces au-dessus de la surface. Elles se gardent mieux aussi durant l'hiver. La meilleure manière de cultiver la carotte est la suivante :

La terre fumée l'automne, doit être labourée au moins deux fois le printemps, les deux labours devant se croiser et être aussi profonds que possible ; on doit ensuite la herser jusqu'à ce qu'elle soit bien préparée. On fait ensuite à la charrue, des sillons espacés de deux pieds à deux pieds trois pouces, en ayant soin de relever la terre entre ces sillons autant que possible : on passe le rouleau sur le labour, puis on ouvre avec le coin d'une hou (pioché) un petit sillon sur le sommet des rangs ; déposez la graine et passez de nouveau le rouleau ; cette dernière opération suffit pour couvrir la semence. Quand on peut se procurer un semoir à brouette, cela simplifie de beaucoup le travail. Le rouleau dont on vient de parler est essentiel pour la culture des plantes bulbeuses (légumes) qui viennent de petites semences, mais aussi il est à la portée de tous les cultivateurs. Un billot de pin de vingt pouces de diamètre et de cinq pieds de long, avec des timons fixés à ses extrémités, voilà le rouleau.

La graine de carotte (et on peut en dire autant des autres graines), doit être trempée dans l'eau de pluie ou de l'eau douce. et y demeurer jusqu'à ce qu'elle soit prête à germer, ensuite on la roule dans de la chaux vive jusqu'à ce qu'elle soit assez

sèche pour que les grains n'adhèrent point les uns aux autres. Quand on n'a pas de chaux, on peut se servir de cendre de bois. Une livre de graine, si elle est bonne, et on en doit faire l'épreuve avant de la semer, peut suffire pour un arpent de terre.

Par ce moyen, la jeune plante poussera avant les mauvaises herbes, en sorte qu'il sera facile de distinguer les rangs de la carotte avant que les mauvaises herbes apparaissent.

Ceci rend le nettoyage comparativement plus facile, puisqu'il peut se faire, (excepté l'éclaircissement) avec la houe à cheval. Cette houe est un instrument que tout cultivateur doit avoir, et qui est extrêmement simple dans sa construction; elle est composée de trois montants en bois réunis à leur extrémité antérieure, et espacés en arrière en proportion de la largeur des rangs que l'on veut nettoyer. Cet instrument peut être tiré par un cheval bien facilement et, armé de *manchons* comme une charrue, mais plus légers, un homme ou un jeune garçon peut la diriger de façon à ne pas toucher aux rangs de carottes, tout en soulevant la terre à une plus ou moins grande profondeur, à volonté. Dès que les mauvaises herbes font leur apparition, on promène cette herse de manière à amener la terre aussi près que possible des jeunes poussees sans les toucher ni les couvrir. Ce procédé tiendra toujours les poussees dans un état de propreté satisfaisante jusqu'au temps venu d'éclaircir les plants et de les laisser distants de quatre ou cinq pouces. Peu après on pourra labourer entre les rangs ainsi hersés et rechaussés. Ces procédés font du bien à la plante en permettant à l'air et à l'humidité de se faire jour, et facilitant l'évaporation.

Une manière de récolter les carottes l'automne consiste à passer la charrue le long du côté droit des plantes aussi près que possible sans les endommager; ceci les dégage d'un côté, et la tige est assez forte ensuite pour arracher les racines.

Cette espèce de culture requiert un travail considérable, mais le revenu est plus que suffisant pour récompenser le cultivateur. Quand on considère la grande quantité de principes nutritifs que cette racine contient, et l'application générale qu'on peut en faire pour la nourriture de tout ce qui a vie dans la ferme, on ne saurait trop en recommander la culture; c'est en outre un aliment aimé de tous les animaux, et surtout des chevaux de travail, auxquels on peut en donner, à la place de l'avoine.

Nous avons appuyé particulièrement sur la manière de cultiver la carotte, parce que la même méthode peut s'appliquer à la culture de presque toutes les plantes sarclées qui peuvent se cultiver avec avantage dans ce pays, comme panais, betteraves de toute espèce, et navets.

Les panais peuvent pousser dans un sol dur, approchant même de la glaise, et n'ont par besoin de caves, pouvant, sans souffrir, demeurer dans la terre tout l'hiver; dans ce cas on les retrouve au printemps comme une nouvelle alimentation dans le temps où elle devient plus nécessaire. Tous les animaux mangent les panais avec goût, et les vaches qui en sont nourries donnent un lait très-riche.

La betterave ordinaire, et la grosse betterave, sont de la même valeur comme culture et comme aliment des vaches laitières.

Les navets viennent bien quand ils peuvent échapper à la mouche mais on ne peut y compter; depuis la maladie de la patate, on peut en dire autant de ce tubercule dont la culture d'ailleurs est bien connue.

Mais tous les sols ne sauraient, soit par leur manque de richesse, soit par la présence des mauvaises herbes, se prêter à la culture des plantes sarclées. La main-d'œuvre et l'engrais nécessaires ne permettent leur adoption que sur une étendue bien petite, comparée à l'étendue totale de la ferme. Il ne faut pas pour cela négliger les autres moyens d'amélioration, qui sont principalement la jachère et les engrais verts, dans lesquels nous avons la plus grande confiance et qui sont utilisés avec un plein succès et par un grand nombre de nos agriculteurs progressifs. La jachère est certainement très recommandable, et elle consiste à donner pendant l'été, plusieurs labours successifs, à 3 semaines de distance de manière à enfouir toutes les mauvaises herbes, chaque labour est suivi d'un hersage. Sur un de ces labours il faut étendre une couche de fumier enterré par le labour suivant, ou encore semer du sarrasin pour obtenir un fourrage abondant qui est enfoui par un labour c'est ce qui constitue l'engrais vert. Si, sur le sarrasin on répand une légère couche de fumier et on enfouit le tout par un labour, alors on obtient le maximum de l'effet utile. Il se produit une décomposition puissante, agissant jusque sur les molécules terreuses et le terrain se trouve admirablement préparé pour un grain l'année suivante; et si dans ce grain le cultivateur sème de la prairie, il s'assure des ressources fourragères abondantes, pour l'avenir.

TRAVAUX DU MOIS.

LE RUCHER.

LES abeilles commencent à voler et dans quelques endroits à butiner, cela dépend de la saison. L'utilité de substituer de la farine de blé au pollen des fleurs est aujourd'hui nettement établie. Il est quelquefois difficile d'engager les abeilles à s'en charger, surtout si elles ont déjà butiné sur les fleurs, mais pour peu que l'agriculteur s'y prenne à temps et de bonne heure, elles en consomment des quantités considérables. Même si cette farine n'était d'aucune utilité dans la ruche, elle aurait encore l'avantage d'occuper les essaims, tandis qu'autrement ils seraient exposés à guerroyer avec des voisins plus faibles, au grand détriment des nouvelles colonies.

La farine se donne sur un plancher de plusieurs pieds carrés, selon le nombre d'essaims à nourrir, et placée à quelques perches du rucher, dans un endroit chaud. La farine de blé avant le blutage est ce qu'il y a de mieux, pourtant on peut donner d'autres qualités de farine, de sarrasin par exemple, mais il est important qu'elle soit donnée avec le son pour empêcher qu'elle n'adhère aux abeilles trop abondamment. Dans le cas où on ne peut donner que de la farine ordinaire, on doit y mêler du bran de scie, de l'avoine ou de la paille hachée menue. Il faut commencer par répandre un peu de farine sur l'herbe autour du plancher. Quelques heures suffiront pour que les abeilles l'aient découvert et il n'y a plus qu'à continuer en leur donnant une nouvelle ration à chaque beau jour. Bien qu'il ait été impossible de ne jamais trouver de trace de farine dans les gâteaux, ou la moindre altération dans la saveur du miel par sa consommation, il serait prudent de ne donner par ruche et par jour que deux ou trois livres de farine.

Si par un beau jour les abeilles désirent sortir de leurs ruches lorsqu'elles sont encore dans un hangar, il faut rafraîchir l'appartement en jetant de la neige par terre, de manière à les tranquilliser jusqu'à ce que le beau temps soit arrivé. Il faut alors sortir les ruches et les placer sur les tablettes du rucher les unes après les autres et à leurs anciennes places. Les six premières doivent être à une certaine distance les unes des autres pour éviter la confusion et empêcher que les abeilles ne se trompent de ruche à leur retour. Deux heures après, six nouvelles ruches peuvent être placées

dans les espaces laissés vides et ainsi de suite, et en laissant toujours à chaque essaim le temps de s'habituer à sa ruche avant d'en sortir d'autres. Si un essaim a perdu sa reine on s'en apercevra dès le soir du premier jour, par la confusion qui régnera dans la ruche, il faut alors unir cet essaim à un autre qui a besoin de renfort, des deux essaims il faut alors déloger le plus faible. Si une colonie manque de miel, il faut lui en donner et le placer de manière que les autres abeilles n'y arrivent pas. Pour prévenir le pillage d'une ruche, trop faible pour se défendre, il est bon de diminuer l'ouverture de la ruche de manière à ne permettre le passage que d'une seule abeille à la fois.

Vacherie.

Il est essentiel à la santé du bétail de recevoir tous les jours une ration de betteraves ou de carottes. Séparer du troupeau les vaches prêtes à vêler, et les placer dans une "box" à part et libres. Les surveilleurs afin d'aider la parturition si c'est nécessaire. Les bœufs de trait seront bien nourris et peu à peu mis au travail.

Ecuries.

Etriller complètement les chevaux; leur donner une ration de carottes d'un gallon par jour. La mue se fera bien et ils seront en bonne condition pour commencer les semailles. C'est à cette saison qu'il faut éviter les froids, les blessures aux épaules.

Bergerie.

L'agneulage exige toute l'attention du cultivateur, éviter dans la bergerie les courants d'air, donner quelques carottes qui tiendront les brelis en bonne santé, faciliteront le délivre, et donneront des agneaux forts et vigoureux.

Porcherie.

Il est bon de placer dans un coin de la porcherie un peu de charbon de bois et de cendre, aussi bien qu'une poignée de souffre en poudre pour la santé des pores. Bien nourrir les truies portières en leur donnant aussi quelques légumes.

Basse-cour.

Laisser errer les volailles dans les champs, tout en leur donnant une ration de grain, de blé d'inde et de feuilles de choux. Elles ne s'attaqueront pas alors aux bourgerons des arbres fruitiers, mais seulement aux insectes qui abondent à cette époque. Placer les poules pondeuses dans un lieu à l'abri des rats et où elles peuvent être facilement soignées.

DU REGIME DES CHEVAUX A L'ECURIE.



six heures du matin, en toute saison, on entrera dans l'écurie, et l'on y jettera le tiers de la ration de foin dans le râtelier, après l'avoir nettoyé ainsi que la mangeoire; pendant que le cheval mangera son foin, on remuera la litière avec la fourche; en poussant sous la mangeoire celle qui n'aura pas été salie; on balaira avec soin les places de l'écurie; et l'on sortira le fumier.

On mettra ensuite un filet au cheval, (ou sorte de bridon), on le sortira de l'écurie si le temps le permet, pour le panser à fond, sinon on l'attachera aux poteaux, et on le pansera dans l'écurie même; le pansement fait, on lui curera les pieds, et on lui mettra sa couverture; on le fera boire, on lui donnera l'avoine après avoir nettoyé la mangeoire une seconde fois, et l'on jettera de la paille dans le râtelier.

On donnera la seconde ration de paille à midi, et l'on époussetera le cheval pendant qu'il le mangera; ensuite on le fera boire; on donnera l'avoine après avoir nettoyé la mangeoire, et on laissera le cheval tranquille pendant qu'il la mangera.

A six heures du soir, on se comportera en tous points comme le matin, et l'on donnera les deux tiers de la ration de paille; à neuf heures, on ôtera la couverture, on fera la litière, ou on la rafraichira si elle est faite depuis le matin.

A cet effet, on tire avec la fourche la paille mise en réserve sous la mangeoire; on l'étend jusqu'aux pieds de derrière, et l'on délie ensuite une botte de paille fraîche que l'on répand par-dessus. Si l'on fait la litière dès le matin, on ajoutera à celle de la nuit qu'une demi-botte de paille, on la reliera avec la fourche chaque fois que l'on rentrera dans l'écurie, et on la fera le soir comme il vient d'être dit.

La conservation des pieds demande des soins tout particuliers, puisqu'ils sont sujets à se détériorer très-promptement. On a remarqué que ceux de derrière ne sont jamais mauvais, c'est-à-dire ni encastelés ni mal nourris. Ce que l'on attribue à l'humidité de la fiente sur laquelle ils reposent constamment dans l'écurie, et qui les conserve en bon état, on recommande en conséquence de tenir également sous ceux de devant du crottin mouillé dans le même but.

Il paraît cependant qu'on ne doit point attribuer la bonté de la corne des pieds de derrière au séjour qu'ils font dans la fiente,

mais bien plutôt à la forme qu'elle affecte dans ces pieds et à sa nature qui y est plus liante et plus souple que dans ceux de devant, ce qui vient à l'appui de cette assertion, c'est que dans les écuries bien tenues, on en enlève le crottin aussitôt qu'il est aperçu sur la litière, le sabot n'en est pas moins bon.

Au reste, les pieds dont la corne est sèche, cassante et trop rigide ont besoin d'être graissés avec l'onguent de pieds, et, à son défaut, avec du saindoux ou autre graisse; on devra surtout graisser la partie de la paroi en muraille qui touche la couronne. Quant à ceux dont la corne est molle et tendre, l'onguent ordinaire et tous les autres corps gras ne feraient qu'accroître cette disposition; en y faisant entrer une plus grande quantité de résine, on le rend propre tout à la fois à nourrir la corne et à la raffermir.

Il faut tâcher de mener les chevaux au moins une fois le jour à l'abreuvoir; cela les promène, les rend gais, et leur fait plus de bien que de les abreuver au seau. D'ailleurs, il est très-bon de leur laver les jambes; mais il faut leur en faire écouler l'eau avec les mains et les bouchonner avant de les remettre à l'écurie.

Quand on rentre un cheval couvert de sueur, il faut la lui abattre avec le *couteau de chaleur*: c'est une vieille lame ou une sorte de couteau de bois, que l'on prend à deux mains et que l'on passe sur toutes les parties du corps, dans le sens du poil, pour en faire couler la sueur; ensuite, on essuie bien les oreilles, la tête, les jambes, et l'on bouchonne les autres parties jusqu'à ce que le cheval soit sec; on lui met alors sa couverture et on ne lui donne à boire et à manger que quand il est refroidi.

A l'égard des chevaux de course ou même les trotteurs, il faut les traiter tel qu'il vient d'être dit, mais ne pas enlever les harnais, ou les desseller pendant qu'ils sont très-chauds, dans la crainte qu'ils ne surviennent de l'enflure sous les harnais. C'est pour prévenir cet accident, que les postillons, devraient mettre de la paille sous les harnais des chevaux qu'ils ramènent. Il est même prudent, lorsque l'on redoute ces engagements de resserrer les sangles immédiatement après l'arrivée.

Il ne convient pas de frotter pendant longtemps les jambes tant qu'elles sont échauffées, parce que l'on y attirerait ainsi les humeurs, mais il convient de le faire quand elles sont refroidies, il faut sur le tout soigner celles des chevaux de trait, et

de tous ceux qui marchent beaucoup sur le pavé et dans la boue.

DU REGIME DES CHEVAUX EN VOYAGE.

LORSQUE l'on se dispose à faire un voyage d'une certaine étendue avec les mêmes chevaux, il faut d'abord s'assurer du bon état de la ferrure ; leur donner un mors le plus léger possible, afin de ménager leur bouche, voyager d'abord à petites journées, et aller tous les jours en augmentant jusqu'au maximum de leur force, un cheval pas trop chargé et bien ménagé peut faire par jour 45 à 50 milles, mesure anglaise, qu'il faut tâcher de diviser en deux parties à peu près égales, ou bien faire la plus longue course le matin et réserver la plus courte l'après-midi.

Quand l'on trouve chemin faisant une belle eau, il est bon d'abreuver le cheval, de le baigner pendant quelques instants seulement pour lui laver et rafraîchir les jambes, et de le faire marcher après un peu plus vite, afin qu'il ne se refroidisse pas. Mais cela ne se fera pas si le cheval a très-chaud.

Il est nécessaire de ralentir un peu le pas en approchant des hôtels ou l'on doit arrêter, afin de commencer à rafraîchir un peu les chevaux, et de les reposer. Cette attention permettra de leur donner plus tôt à manger, et prévendra les inconvénients du refroidissement subit. S'ils ont bien chaud en arrivant, on les promènera quelques instants, puis on leur abattra la sueur ; on les bouchonnera, et on leur lavera les jambes avant de les mettre à l'écurie, on aura soin de ne pas leur mouiller le ventre toutes les fois qu'on les fera rentrer dans l'eau ayant chaud.

Quand on jugera les chevaux assez refroidis, on jettera du foin dans le râtelier ; quelques instants après, on leur donnera l'avoine ; mais s'ils la refusent, on la retirera sur le champ* pour leur donner du son mouillé, les chevaux qui ne sont pas faits à la fatigue sont sujets à se dégoûter de l'avoine : on prévient ce dégoût en la leur ménageant pendant les premiers jours ; et, s'il persiste, on le dissipera en leur faisant prendre une demie once de thériaque, ou une once de foie d'antimoine dans du vin ; mieux encore en leur mettant un mastigador d'assa-fetida ou autre.

Lorsqu'un cheval se couche aussitôt qu'il

est débridé, et qu'il a d'ailleurs l'œil bon et ne refuse pas de manger, c'est signe qu'il souffre des pieds, ce que l'on reconuait encore lorsque cette partie est chaude et sensible au toucher : il faut alors le déferrier, et si l'on voit en-dedans du fer un endroit plus luisant que le reste, signe évident que cette partie porte sur la sole, il faut la parer en cet endroit, et, après avoir rattaché le fer, couler dans le pied de la thérébentine, ou de la foie noire, ou du goudron fondu avec du suif, et contenir le remplissage avec des étoupes.

DESCRIPTION ET TRAITEMENT DES MALADIES LES PLUS ORDINAIRES DES CHEVAUX EN CANADA.

Gourme.

MALADIE inflammatoire de la muqueuse des naseaux et de l'arrière-bouche, avec engorgement des glandes de la ganache, qui attaquent un peu plus tôt ou un peu plus tard presque tous les jeunes chevaux, surtout quand on les fait passer trop brusquement du régime relâchant du pâturage à l'usage substantiel des fourrages secs ; car elle est bien moins commune dans les climats où les chevaux sont nourris au sec dès leur bas-âge, ou accoutumés au contraire, à ne manger jamais que de l'herbe. L'âge du cheval, la toux, la tristesse du malade, la nature du potage, peuvent faire distinguer cette maladie de la morve, avec laquelle elle a plusieurs points de ressemblance.

La gourme se déclare ordinairement entre la deuxième et la cinquième année : en la distinguant ordinairement en vraie ou bénigne, en fausse et en maligne. La première est moins une maladie réelle qu'une dépuration nécessaire à tous les jeunes chevaux qui quittent les pâturages.

Quand rien ne vient troubler la marche de la nature, la maladie s'annonce et se développe de la manière suivante ; perte d'appétit, fièvre ordinairement légère, tête pesante : le tissu cellulaire et les glandes de la ganache s'engorgent ; l'auge s'emplit, se tuméfié ; les naseaux jettent en abondance une humeur blanche, muqueuse et floconneuse ; quelquefois l'écoulement par les naseaux, peu abondant d'abord, augmente de plus en plus, et il se forme sous la ganache une tumeur volumineuse qui perce plus ou moins promptement, et fournit une grande quantité de pus.

Les chevaux d'une constitution débile qui ont souffert ou que l'on a ruinés par un travail prématuré, sont sujets à une troisième variété de gourme, dont le début et la

* L'eau de vie camphrée chargée de savon, ou le liniment résolutif, employé en frictions sur les jambes, sont très-propres à garantir ces parties des suites de la fatigue.

marche sont beaucoup plus lents, irrégulier, et les suites sont souvent plus graves, ici le pouls est tantôt mou, petit, intermittent; tantôt fort et accéléré; la respiration est gênée, les membranes muqueuses à peine colorées; la ganache infiltrée, et le cheval finit souvent par tomber dans quelques maladies chroniques, si l'on ne se hâte d'accélérer la marche trop lente de la maladie en relevant les forces de l'économie animale, dans le même but, on tiendra le cheval chaudement, sans cesser de lui faire faire de l'exercice, on ne négligera pas le pansage de la main; on lui fera respirer la vapeur des plantes aromatiques bouillies dans de l'eau aiguisée de vinaigre; sa nourriture sera légère et substantielle; on emploiera à l'intérieur les toniques et quelques sudorifiques, tel que la poudre cordiale ou la thériaque dans du vin, les poudres ou les extraits de genièvre, d'année, de gentiane, combinés avec l'antimoine diaphorétique ou le kermès, et administrés soit sous forme de bols ou d'apiats, soit délayés dans le vin, on verra que la maladie prend un meilleur caractère, et l'on continuera le même traitement, aussitôt que les naseaux commenceront à jeter, ou l'abcès de la ganache à se former. Quand la gourme ne suit pas une marche régulière, quand l'animal

ne jette qu'imparfaitement, il arrive souvent que la maladie principale dégénère en une maladie organique du poumon, qui emporte l'animal plus tôt ou plus tard. On appelle *fausse gourme* celle qui, ayant été mal guérie une première fois, reparait, ou une affection du même genre qui se manifeste quelquefois chez les poulains au-dessous de deux ans, et ne les affranchit pas de la véritable gourme.

Lorsque l'humeur qui découle des naseaux est tellement épaisse quelle a de la peine à se détacher, ou quand la membrane qui les tapisse est très-enflammée, il faut, pour empêcher que cette humeur ne les corrode, les injecter plusieurs fois par jour avec de l'eau de guimaure tiède, ou avec de l'eau d'orge à laquelle on ajoutera du mil ordinaire avec deux onces de vinaigre par bouteille.

Au prochain numéro, je traiterai les maladies suivantes, la pleurésie, la courbature, et l'hydropisie, du reste, je chercherai autant que possible à traiter les maladies les plus essentielles qui auront rapport au climat et à la saison.

EUGENE FENIQU,

Médecin Vétérinaire, Bureau rue St. Lambert, No. 25 et 27, en face du Dr. Nelson, Montréal.

LE JARDIN ET LES FLEURS.

* LE VERGER ET LA PÉPINIÈRE.

COMMENCER les travaux aussitôt que la terre est dégelée. Protéger les jeunes arbres contre le froid après leur arrachage. Ne jamais les sortir de la pépinière avant que le lieu de la transplantation ne soit prêt à les recevoir. Enlever du verger tous les arbres atteints de chancre ou mal conformés. Sur toutes les fermes on peut trouver de nouveaux sites pour la plantation d'un verger et quelques dollars ainsi employés ne manqueront pas de donner bientôt de forts intérêts.

Transplantation.

Protéger les racines autant que possible et tailler légèrement celles qui sont cassées. Planter de suite après l'arrachage, en étendant les racines. Enterrer à la profondeur naturelle dans du bon terreau et au-dessus recouvrir avec de la terre enrichie par un compost de feuilles, ou de tourbes, mêlés de cendres et une certaine quantité de fumiers d'étable. Les arbres verts ne se transplantent avec succès qu'en juin.

Semis.

Les graines des arbres fruitiers ou d'ornement conservées pendant l'hiver doivent être semées aussitôt que la terre est meuble. Les arbres verts et les frênes de montagnes doivent être semés sur le côté nord d'une clôture à claire voie ou sous un demi ombrage.

Greffage.

Commencer par les arbres à noyau, les pruniers, les cerisiers. Les fruits ajoutent beaucoup aux jouissances à la campagne et à la valeur de la propriété, aussi doit-on multiplier les arbres à fruits. Il faut greffer au moment où la sève monte mais où les bourgeons ne sont pas encore enflés. L'opération doit se faire avec le moins de temps possible. Le greffage des pommiers et des poiriers ne doit se faire que pendant le mois prochain.

Pommiers.

Enlever de l'écorce la mousse qui la recouvre et laver avec du lessis. L'élagage des grosses branches ne doit se faire qu'en été, mais il faut enlever de suite les gour-

mands et les branches mortes. Remplacer les sauvageons par des greffes de choix. Greffer les jeunes plantes près de la racine, opération qui peut se faire dans la serre.

Poiriers.


Ils sont très-précieux autour des demeures, autant par leur ombre que par leurs fruits, aussi doivent-ils être nombreux. Il est bon de se procurer des sauvageons de bonne heure.

La taille des pommiers se fait à cette époque ainsi que celle de tous les autres arbres à fruits, le pommier excepté. Ceux-ci ne doivent être taillés qu'à la serpette. Pour la vigne il est bon de la tailler maintenant ou en juin seulement.

Engrais.

Enfouir par un labour à la bêche une légère couche de chaux ou de cendre dans le cercle décrit, autour du tronc de chaque arbre, par son propre ombrage à midi, ou bien encore appliquer en couverture une couche de compost ou de fumier. Mais avant tout il faut un sol bien égoutté et le drainage à cette époque se fera avec un plein succès.

LE POTAGER.

 ATTENDRE que la terre soit bien égouttée, puis épandre du fumier court, et enfouir à la fourche à longues dents, qui a remplacé avantageusement les bêches. Semer de bonne heure, dût-on courir le risque des temps humides et froids qui sont mortels pour les plantes potagères.

Couches chaudes.

Pour les familles les couches chaudes doivent être faites depuis le milieu jusqu'à la fin du mois. Il faut d'abord créer de la chaleur au fond puis aérer abondamment.

Couches froides.

Préparer les plantes à la transplantation en les exposant à l'air libre à mesure que la température est plus douce, en évitant toutefois les gelées. Les choux, la laitue et le céleri sont semés avec avantage dans les couches froides aussitôt que la température est égale.

Egrais.

Pour le potager le meilleur est un compost riche et pulvérulent; s'il est bien décomposé toutes les semences viendront bien; employez abondamment la tourbe, les gazons et les débris végétaux de toutes espèces; de même le purin obtenu des étables ou autour du tas de fumier, étendu d'eau et employé pour arroser le soir, augmentera considérablement les produits du jardin.

Asperges.

Dès que les gelées ne sont plus à craindre, enfouir par un labour le fumier qu'elles ont reçu en couverture l'automne dernier et saupoudrer de sel. Faire de nouvelles plantations en choisissant préférablement les plants d'une année ou de deux ans qui sont supérieurs aux racines plus anciennes.

Choux et choux-fleurs.

Semer de bonne heure dans les couches chaudes; beaucoup de chaleur d'abord et peu de ventilation, plus tard exposer à l'air libre pour faciliter la transplantation.

Carottes.

Semer en pleine terre avec beaucoup d'engrais.

Concombres.

Partir des plants sur des morceaux de gazon et semer quelques graines parmi les laitues et radis semés de bonne heure dans les couches chaudes. Lorsque ceux-ci auront été arrachés, les concombres s'empareront de toute la couche et s'étendront même en dehors du cadre.

Laitues.

Semer de bonne heure dans les couches chaudes et les couches froides; éclaircir à quatre pouces ou plus selon la variété et remuer le sol autour de chaque pied pour les faire pommer.

Navets.

Semer un carré spécial en pleine terre.

Oignons.

Semer la graine noire aussitôt que la terre est chaude, pas avant. Les petits oignons de culture hâtive peuvent être semés dans les couches chaudes, les couches froides ou en pleine terre; le plus tôt est le mieux. La graine noire semée en septembre donne à l'automne de petits oignons très-propres à la transplantation au printemps suivant.

Pois.

Préparer la semence en l'ébouillantant pour hâter la germination, puis semer aussitôt que la terre est chaude.

Radis.

Semer dans une couche chaude qui leur est exclusivement consacrée et ventiller autant que possible.

Rhubarbe.

Transplanter aussitôt que la terre est préparée, à trois pieds de distance entre chaque pied.

Fruits.

Tailler les gadelliers et les groseilliers, si cette opération n'a pas été faite en septembre, et planter les tiges coupées. Ne relever et attacher les framboisiers aux échelas que lorsque le temps est décidément au beau.

Fraisiers.

Ratisser le carré des fraises, enfouir une couche de compost mêlé de cendres.

Vignes.

Découvrir aussitôt que la température est égale et que les gelées ne sont plus à craindre. Enfouir une couche de fumier le plus tôt possible en évitant les racines.

LE PARTERRE ET LES GAZONS.

TTENDRE les beaux jours avant de dépouiller les plantes de leur couverture d'hiver et de semer les nouvelles graines. Plusieurs plantes vivaces gagnent à être divisées et replantées, la floraison se fera alors plus tôt et plus belle. Du nombre de ces plantes se trouvent les Pavoines, Chrysanthèmes, Œuillets de poète, Passe-roses, Pieds-d'allouettes.

Les fleurs arbustes, surtout les variétés hâtives, peuvent être plantées également aussitôt que les froids sont passés et que la terre n'est plus exposée aux gelées. Le dérangement des racines et l'état de porosité du sol autour des arbres ou des arbustes nouvellement plantés, les exposent à souffrir beaucoup de la gelée.

Les boutures des arbres vigoureux tels que les altheas, spiraeas, weigeliers, fuschias, loniceras, peuvent être coupées avant que les bourgeons n'enflent ; les conserver dans des boîtes de terre ou de sable placées dans la cave jusqu'au moment de la plantation.

Les tulipes et autres plantes bulbeuses, protégées contre l'hiver par une couverture de fumier, de feuilles ou de paille, doivent être découvertes à la fin du mois.

La taille des rosiers et des autres fleurs arbustes ainsi que des plantes grimpantes doit être pratiquée de suite, en ayant soin de rabattre les tiges en égard à leur floraison. En coupant trop bas, ou jusqu'au vieux bois, les arbustes dont la floraison ne se fait que sur les branches de l'année, tels que les magnolia, spiraea, etc., on détruit presque entièrement l'avenir des fleurs. Les rosiers peuvent être taillés sévèrement et on obtiendra à l'automne une floraison magnifique.

Ordures.

Replanter aussitôt que la terre le permet ; étendre les branches en éventail, tailler également les plus hautes et couper les racines très-près, puis planter en ligne dans du sable pour hâter la pousse des racines, et enfin presser la terre autour des plantes à l'aide d'un maillet.

Les gazons peuvent être repiqués ou réparés plus facilement à cette époque que plus tard ; la seule précaution à prendre est de bien ameublir le sol sur lequel ils reposent et les serrer bien près des uns des autres, afin d'éviter toute fissure entre eux.

Il est plus facile de se procurer des engrais à cette saison qu'en tout autre temps. Une couche de fumier, des cendres pures ou lessivées, du guano, donneront d'excellents résultats, et c'est la meilleure époque pour expliquer des engrais de toutes sortes aux arbustes d'ornement.

Une couche chaude est indispensable aux grands parterres pour partir les boutures et pour le semis des graines. Les boutures vertes de même que celles des plantes à bois tendre, exigent beaucoup de chaleur autour des racines et en même temps de la fraîcheur autour des branches jusqu'à ce que le chevelu des racines soit bien développé. Éviter trop d'humidité, et augmenter la ventilation jusqu'à ce que les plantes puissent supporter la transplantation en pleine terre.

SERRES.

FLEURS doivent être très-belles à cette époque bien que quelques-unes des plus belles fleurs aient maintenant passé floraison. Chaque chose doit être à sa place sans qu'on puisse voir une feuille morte, une branche coupée, ou de la poussière sur les fleurs. Ventiler lorsque la journée est belle sans permettre de courants d'air tombant directement sur les plantes. Il faut régler la chaleur selon le but qu'on se propose. Si la terre n'est destinée qu'à protéger les plantes contre les gelées jusqu'à ce qu'elles fleurissent en pleine terre, une température de 40° à 45° est bien suffisante. Si on désire des fleurs immédiatement ou une croissance rapide de manière à ce qu'elles soient prêtes à transplanter aux premiers beaux jours, il faut donner une température d'été de 65° à 75°, et pour la culture des plantes tropicales la température doit s'élever jusqu'à 90° au soleil et baisser naturellement pendant la nuit. Les acacias, healts, azaleas et apocris doivent être placés à l'ombre des rayons du soleil.

Fleurs annuelles.

Semer dans des pots pour être transplantées en juin en pleine terre.

Cactus.

Arroser ceux qui sont en fleur, et les abriter avec soin contre les rayons trop ardents du soleil d'avril.